



PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - NIGER

Activer la transformation durable et inclusive de
nos systèmes alimentaires



Niger



PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - NIGER

Activer la transformation durable et inclusive de
nos systèmes alimentaires

Publié par

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
et l'Union européenne

Rome, Montpellier, Bruxelles, 2023

Citer comme suite:

FAO, Union européenne et Cirad. 2023. *Profil des systèmes alimentaires - Niger. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier.. <https://doi.org/10.4060/cc6331fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et de l'Union européenne (UE) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO, le Cirad ou l'Union européenne approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-137920-2

© FAO, 2023



Certains droits réservés. Cette oeuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette oeuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'oeuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'oeuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'oeuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale française est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette oeuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'oeuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Figures et tableaux | iv |
| Messages clés | 1 |
| Méthodologie, mise en œuvre du processus et structure de la note | 3 |
| Contexte national: chiffres clés | 5 |
| Chiffres clés et tendances de la production et du commerce agricole | 9 |
| Chiffres clés et tendances de la consommation alimentaire | 20 |
| Caractérisation des principaux acteurs des systèmes alimentaires | 25 |
| Principaux défis à relever pour atteindre les objectifs prioritaires en matière de systèmes alimentaires durables | 27 |
| Transition vers des systèmes alimentaires durables | 43 |
| Bibliographie | 46 |



Figures et tableaux

Figures

| | | |
|-------------------|---|----|
| Figure 1. | Représentation analytique des systèmes alimentaires | 3 |
| Figure 2. | Croissance de la population totale et du taux de croissance démographique | 6 |
| Figure 3. | Zonage agroécologique du Niger | 7 |
| Figure 4: | Valeur des principales productions agricoles brutes en milliers d'USD 2014-2016 (année 2019) | 9 |
| Figure 5: | Évolution des productions agricoles en volume | 10 |
| Figure 6. | Évolution des surfaces cultivées | 11 |
| Figure 7. | Évolution des rendements des principales céréales et légumineuses | 11 |
| Figure 8. | Utilisation d'engrais azoté au Niger et dans le monde (kg d'azote par ha cultivé) | 12 |
| Figure 9. | Disponibilités alimentaires dépendant des rendements du mil | 13 |
| Figure 10. | Évolution du cheptel (nombre de têtes) | 14 |
| Figure 11. | Balance commerciale du Niger | 15 |
| Figure 12. | Répartition des exportations du Niger par groupe de produits et en valeur | 16 |
| Figure 13: | Évolution des exportations d'animaux en valeur | 17 |
| Figure 14. | Importations et production de céréales | 18 |
| Figure 15. | Évolution des principaux produits alimentaires importés | 19 |
| Figure 16. | Structure de la disponibilité alimentaire en kcal/habitant/jour (2018) | 21 |
| Figure 17. | Consommation énergétique et prévalence de l'insécurité alimentaire selon les régions | 22 |
| Figure 18. | Évolution de la vulnérabilité alimentaire | 23 |
| Figure 19. | Émaciation des enfants (pourcentage des enfants de moins de 5 ans émaciés, 2019-2020) | 24 |
| Figure 20. | Schéma systémique de la sécurité alimentaire au Niger | 27 |
| Figure 21. | Comparaison de l'évolution de la population et de l'usage des terres | 29 |
| Figure 22. | Représentation systémique de la QCD 1 | 31 |
| Figure 23. | Représentation systémique de la QCD 2 | 34 |
| Figure 24. | Représentation systémique de la QCD 3 | 38 |
| Figure 25. | Représentation systémique de la QCD 4 | 42 |
| Figure 26. | Évolution de la production de céréales nécessaire jusqu'en 2050 | 43 |

Tableaux

| | | |
|-------------------|--|---|
| Tableau 1. | Contexte national: chiffres clés | 5 |
|-------------------|--|---|



PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

NIGER

Messages clés

Le Niger est un vaste pays continental de l'Afrique de l'Ouest situé au cœur du Sahel, où les conditions de mise en valeur des agroécosystèmes sont soumises à des contraintes grandissantes sous l'influence de plusieurs facteurs agroclimatiques, socioéconomiques, politico-institutionnels et sécuritaires. Les trois quarts du pays sont désertiques et la population vit en majorité dans la partie méridionale du pays, en zone sahélo-saharienne, sahélienne et sahélo-soudanienne, ce qui représente environ 20 pour cent du territoire. Dans ce contexte caractérisé par une croissance des tensions au sujet des ressources naturelles, les solutions (socioéconomiques, technologiques voir de modèles de gouvernance) peinent à suivre.

En 2019, le Niger figurait au dernier rang dans le classement de développement humain du PNUD avec un indice de 0,394 (contre 0,547 pour l'Afrique Sub-Saharienne), l'éducation venant en dernier pour le calcul de cet indice. La faiblesse observée par rapport au capital humain est d'autant plus préoccupante que près de la moitié de la population est composée de jeunes (49,8 pour cent de la population est âgée de 14 ans au plus (Ahlijah, 2021). D'autre part, malgré un taux d'urbanisation en forte croissance, le Niger reste un pays où la population est à majorité rurale (84 pour cent).

On estime ainsi que 50 pour cent de la population souffre d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, saisonnière, transitoire (après un choc) ou chronique. Au cours de la période 2010-2017, la part de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée à sévère a fluctué entre 14 et 32 pour cent et celle de la population à risque entre 26 et 47 pour cent (INS et SAP, 2018). Les populations concernées se situent en grande partie dans des régions agricoles et agropastorales; les franges de la population les plus touchées sont les femmes et les enfants de 0 à 59 mois (Cadre Harmonisé, 2017). Cette situation accentue l'exode de la population rurale vers les centres urbains.

La productivité agropastorale stagne face aux défis mentionnés et ceci, couplé à l'insécurité, aux migrations, au chômage urbain, entre autres facteurs, fait que 45 pour cent de la population vit une situation d'extrême pauvreté, soit avec moins de 1,25 USD par jour (Banque mondiale, 2021).

Si les tendances actuelles de croissance démographique et d'urbanisation se poursuivent, la satisfaction des besoins alimentaires du pays, déjà précaire, exigera des importations croissantes, alors que le pays importe déjà quantités de riz, d'huile alimentaire, de lait et de produits horticoles et avicoles.

D'autre part, la création d'emplois est actuellement insuffisante pour répondre à l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail.



Pour faire face aux défis d'une transition vers des systèmes agroalimentaires durables et inclusifs, le Niger dispose d'un certain nombre d'atouts. L'important cheptel (bovins, ovins, caprins), actuellement sous-exploité, devrait être capable de fournir de la viande et des produits laitiers à la population locale et d'être davantage exporté afin de répondre à une demande en plein essor avec l'urbanisation et l'amélioration du pouvoir d'achat dans certains pays pétroliers de la sous-région. Les jeunes (dividende démographique) constituent par ailleurs un atout et un potentiel qui pourraient être valorisés au profit des systèmes alimentaires s'ils avaient accès à une formation en adéquation avec les besoins de ces systèmes alimentaires, des services écosystémiques et des industries extractives existantes.

Sur le plan de la gouvernance, la fragmentation de l'administration ne favorise pas les arbitrages nationaux nécessaires à la mise en œuvre cohérente des priorités nationales ni leur déclinaison au niveau local, prérequis nécessaires pour la restauration des écosystèmes ainsi que la réussite d'une transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires. Or cette transformation est essentielle pour restaurer la paix et la sécurité dans l'ensemble du pays et de la sous-région. Les importants efforts de réponse aux crises et de gestion des urgences alimentaires et sécuritaires doivent progressivement faire place à des réformes structurelles et systémiques permettant de réaliser les potentiels humains et naturels du pays. Pour y parvenir, la mise en place de mécanismes efficaces de gouvernance, de redevabilité et de reddition des comptes est nécessaire.





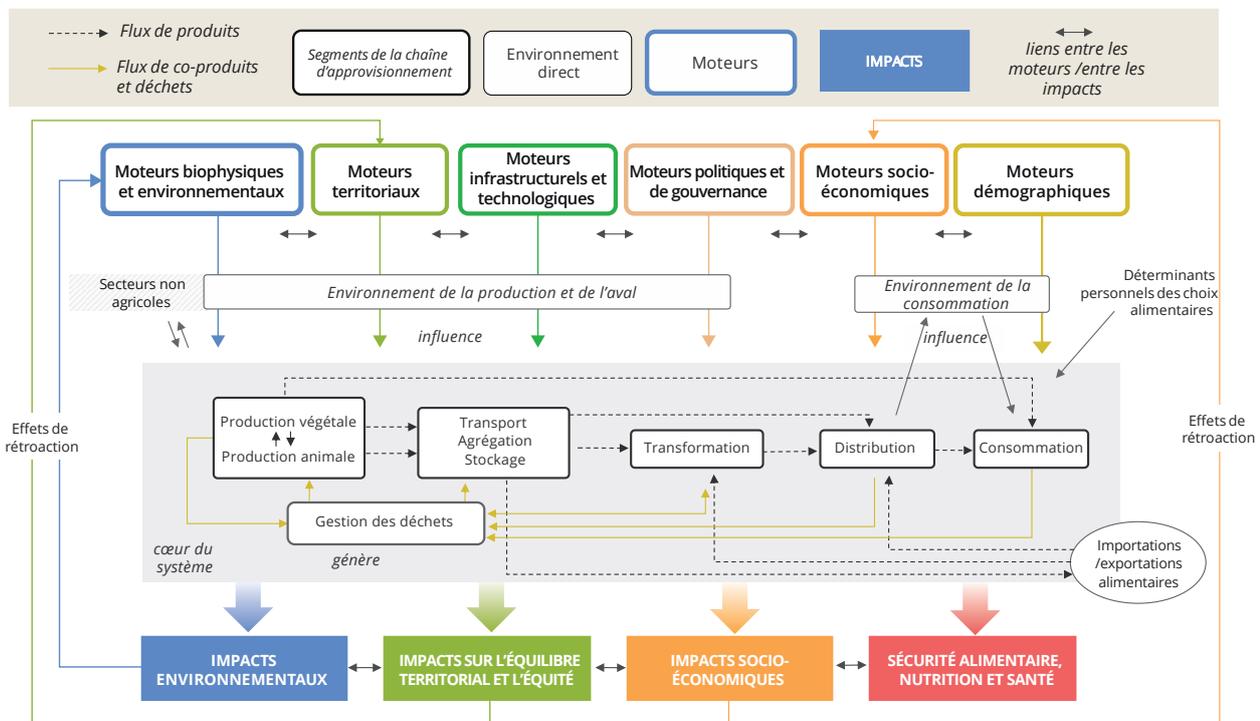
Méthodologie, mise en œuvre du processus et structure de la note

Cette note est le résultat d'une collaboration entre le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). La méthodologie utilisée pour préparer ce profil est le résultat d'une initiative globale tripartite de l'Union Européenne, de la FAO et du Cirad visant à **promouvoir la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires**. Elle a été mise en œuvre au Niger de mai à juillet 2021. Cette méthodologie d'évaluation est décrite en détail dans la publication conjointe intitulée *Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics*

nationaux et territoriaux – Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires (David-Benz et al., 2022).

Alliant une démarche participative entre acteurs publics, privés et la société civile à une analyse qualitative et quantitative de certaines dynamiques au niveau des systèmes alimentaires, le processus d'évaluation se base sur des entretiens avec les parties prenantes ainsi qu'un atelier de consultation permettant d'affiner la compréhension systémique et de discuter des leviers potentiels pour améliorer sa durabilité. Ainsi, ce processus initie l'analyse participative et les discussions sur

Figure 1. Représentation analytique des systèmes alimentaires



Source: David-Benz, H., Sirdey, N., Deshons, A., Orbell, C. et Herlant, P. 2022. *Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics nationaux et territoriaux – Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. FAO, Union européenne et Cirad. <https://www.fao.org/3/cb8603fr/cb8603fr.pdf>



les opportunités et contraintes stratégiques pour la transformation durable des systèmes alimentaires. Cette approche permet d'évaluer les acteurs et les activités dans leurs interactions le long de la chaîne alimentaire ainsi que les environnements influençant leur comportement. Elle identifie aussi les moteurs à long terme des évolutions constatées, et leurs impacts dans différentes dimensions qui à leur tour influencent les moteurs via un certain nombre de boucles de rétroaction (voir la figure 1).

L'approche vise à une compréhension détaillée des principaux défis dans quatre dimensions des systèmes alimentaires durables et inclusifs: (i) la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé; (ii) une croissance économique inclusive, des emplois et des moyens de subsistance; (iii) l'utilisation durable des ressources naturelles et la préservation du climat; et (iv) l'équilibre territorial et l'équité entre les acteurs des systèmes alimentaires. Visant à identifier les problèmes critiques affectant la durabilité et l'équité des systèmes alimentaires, l'évaluation est à la fois qualitative et quantitative. Les défis critiques et les dynamiques clés des systèmes alimentaires sont spécifiés sous la forme de questions clés de durabilité, dont les réponses (voir les représentations schématiques des **questions clés de durabilité**) aident à identifier les **leviers systémiques** et les domaines d'action essentiels pour amener les transformations souhaitées dans les systèmes alimentaires.

Cette approche est conçue comme une évaluation rapide préliminaire des systèmes alimentaires et peut être mise en œuvre sur une période de 8 à 12 semaines. La méthodologie a été appliquée dans plus de 50 pays comme une première étape pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.



Cette note de synthèse est organisée comme suit: la première section présente le contexte national à partir de quelques indicateurs clés sur la démographie, l'économie, l'accès aux services de base, l'environnement. La section 2 donne un aperçu de la production alimentaire, de la consommation et des échanges commerciaux. La section 3 présente les principaux acteurs des systèmes alimentaires. Ces éléments jettent les bases d'une discussion dans la section 4 sur les questions clés de durabilité qui affectent les systèmes alimentaires ainsi que sur les potentiels leviers systémiques à actionner. La section 5 conclut par un projet de la transition vers des systèmes alimentaires durables.



Contexte national: chiffres clés

Tableau 1. Contexte national: chiffres clés

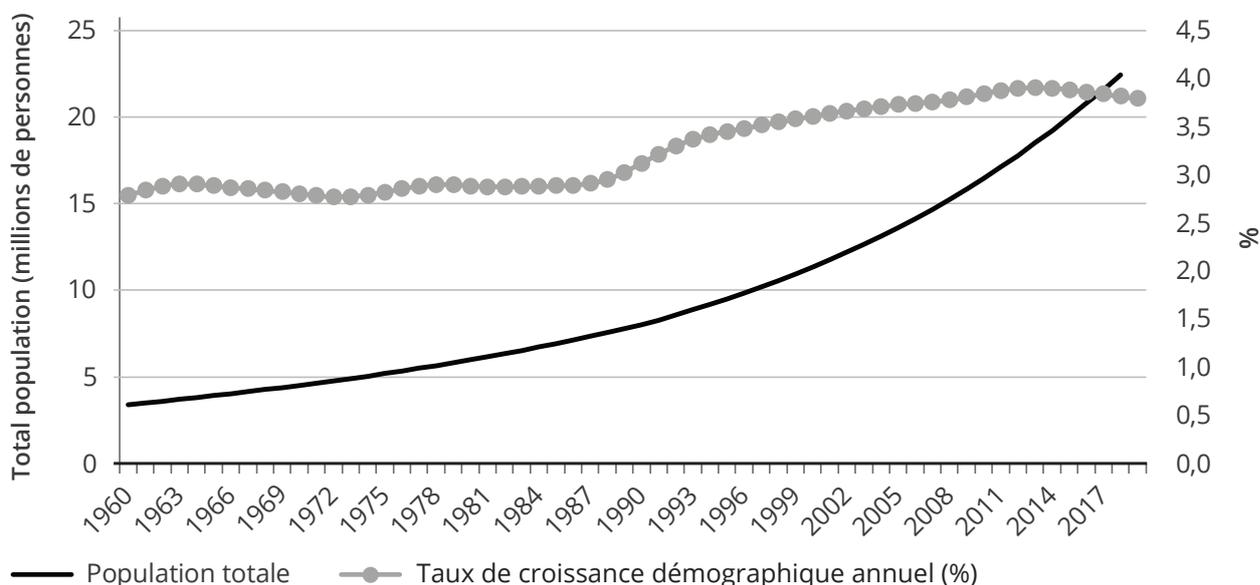
| Indicateur | Valeur | Indicateur | Valeur |
|---|--|--|------------------------------|
| Population totale (2020) ¹ | 24,3 millions d'habitants | Pourcentage des recettes d'exportation provenant de ressources non renouvelables d'origine minière ou pétrolière ⁵ | 85% |
| Croissance démographique (2020) ¹ | 3,7% | Indice d'efficacité du gouvernement, entre -2,5 (très mauvais) et + 2,5 (très bon), (2019) ⁴ | -0.8 |
| Croissance de la population urbaine (2020) ¹ | 4,4% | Accès à l'électricité (2019) ¹ | 19% |
| Indice de Gini (2014) ¹ | 0,34 | Abonnements téléphone mobile (2017) ¹ | 40,6% |
| Produit intérieur brut (PIB) Global (2019) ² | 7610 milliards de francs CFA courants (11,5 milliards d'Euros) | Écart entre les sexes de la population active (ou en âge de travailler) ayant au moins une éducation de base (2017) ¹ | 21,9 points de pourcentage |
| PIB/hab. (2019) ² | 564,8 USD courants | Population en âge de travailler ayant au moins une éducation primaire (2017) | 28% |
| Part du secteur primaire agricole dans le PIB (2020) ³ | 38,4% | Part de la superficie forestière (2018) | 0,9% de la superficie totale |
| Taux de pauvreté en 2020 ⁶ | 42 pour cent | Surface agricole irriguée / terres cultivées ⁷ | 1% |

Sources:

- (1) Banque mondiale. 2021a. Banque de données, Indicateurs du développement mondial, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> [page web consultée le: 31/10/2022].
- (2) Institut national de la statistique du Niger (INS). 2019. Agrégats et tableaux de synthèse 2015-2018. Méthodologie, principaux résultats et commentaires sur l'évolution récente de l'économie nigérienne. Comptes économiques de la Nation, Rapport, 56 p. UEMOA. Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA (PCD-TASAN 2016-2025), 107p.
- (3) Banque mondiale. 2021d. Agriculture, forestry, and fishing, value added (% of GDP) – Niger. World Bank national accounts data, and OECD National Accounts data files. <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=NE> [page web consultée le: 31/10/2022].
- (4) Banque mondiale. 2021c. Worldwide Governance Indicators. <https://info.worldbank.org/governance/wgi/Home/Reports> [page web consultée le: 31/10/2022].
- (5) Ministère du plan du Niger et INS. 2022. Statistiques du commerce extérieur. Quatrième trimestre 2021.
- (6) Groupe de la Banque Africain de Développement. Perspectives Economiques du Niger. Développement macroéconomique récent. 2022. [Perspectives économiques au Niger | Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain \(afdb.org\)](https://www.afdb.org/fr/fr/Perspectives-économiques-au-Niger)
- (7) BMZ, PIK, GIZ, KfW. 2021. Profil de risque climatique: Niger.

Pays continental au cœur de la zone Sahélienne, le Niger s'étend sur une vaste superficie de 1 267 000 km². La population croît au rythme de 3,9 pour cent par an (figure 2), ce qui place le Niger au deuxième rang mondial en termes de croissance démographique, malgré un certain fléchissement de ce taux ces dernières années.

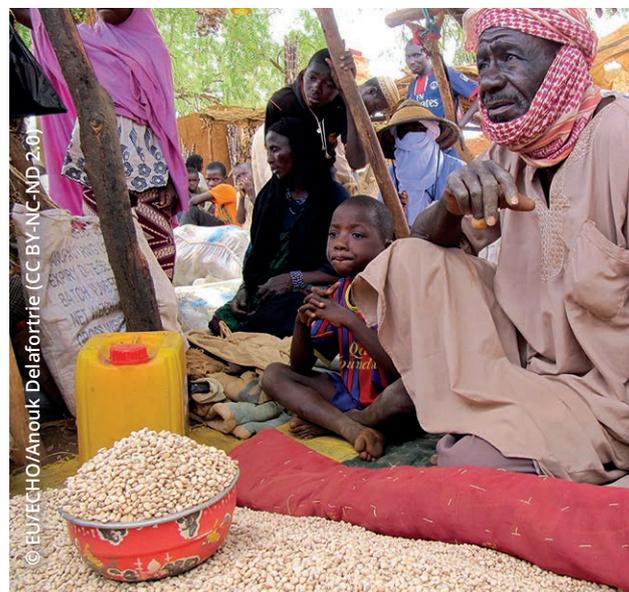
De 17 millions en 2012 (RGP/H, 2012), le pays atteindrait 30 millions d'habitants d'ici 2030 (Banque mondiale 2020). Le taux d'urbanisation évolue très rapidement. Alors que la population urbaine ne représentait que 5,7 pour cent de la population nigérienne totale en 2015, elle représente en 2019, 18,7 pour cent de la

**Figure 2. Croissance de la population totale et du taux de croissance démographique**

Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

population totale (AFD, 2019). L'exode rural est donc très rapide et risque encore de s'accélérer avec le changement climatique et l'aggravation des conflits armés. En effet, cette croissance démographique a lieu dans un environnement physique fortement contraignant, plus de la moitié de la superficie du pays étant située en zone saharienne où les cultures ne sont possibles que dans les oasis et les bas-fonds. Les épisodes de sécheresse récurrents impactent les cultures pluviales et le pays est structurellement déficitaire en céréales, dans un contexte où le Niger ne possède qu'un seul cours d'eau permanent, le fleuve Niger, où les possibilités d'irrigation sont limitées par la dégradation des bassins versants, l'érosion et l'ensablement. La part de terres cultivées en irrigation ne dépasse pas 1 pour cent des terres irrigables (BMZ *et al.*, 2021).

Le pays peut être subdivisé en quatre zones agroclimatiques en suivant les isohyètes: (i) la zone sahélo-soudanienne, (ii) la zone sahélienne, (iii) la zone sahélo-saharienne, (iv) la zone saharienne désertique, représentant respectivement environ 1 pour cent, 10 pour cent, 12 pour cent et 77 pour cent de la superficie



totale du territoire. La pluviométrie moyenne varie entre moins de 200 mm dans la moitié Nord du pays (isohyète passant par Aderbissinat) et 600 mm (isohyète passant par Dosso), à l'exception du triangle de la zone sahélo-soudanienne à l'extrême Sud du pays qui reçoit entre 600 et 800 mm en moyenne. Bien que la zone de production



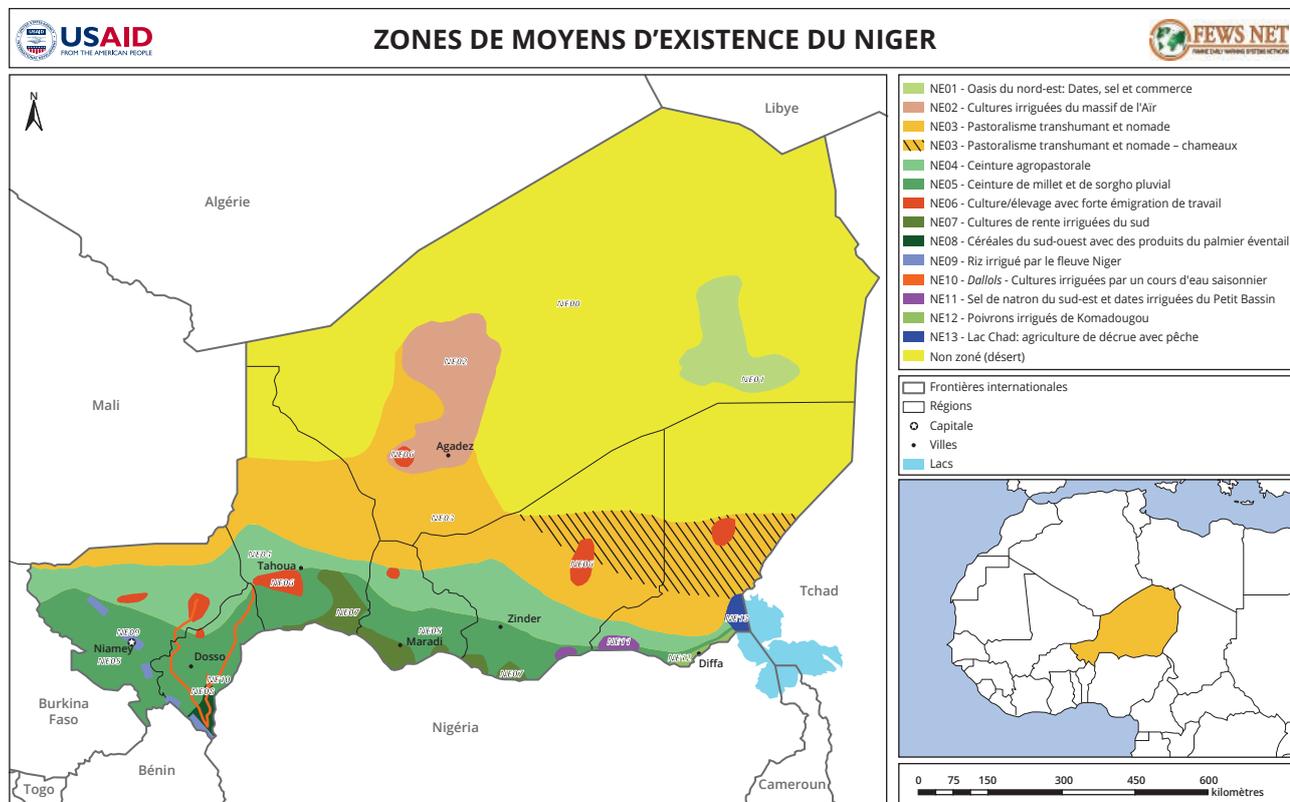
agricole traditionnelle (agricole et agropastorale) soit représentée par la bande sud du pays, les cultures remontent progressivement vers le nord dans la zone pastorale qui représente la zone intermédiaire au sud du désert (figure 3).

Malgré son climat semi-aride à désertique, l'agriculture et l'élevage représentent 38,4 pour cent du PIB en 2020 (Banque mondiale, 2021d). Le sous-secteur élevage est le second pourvoyeur de recettes d'exportation après le secteur minier. Les agriculteurs du Niger sont majoritairement propriétaires de leur terre (87 pour cent d'après ECVMA 2011). Cependant, les exploitations sont de plus en plus morcelées, résultat de la croissance démographique, et de la rareté des terres.

Sur le plan socioéconomique, le taux de pauvreté a augmenté en 2020, et se situe à 42 pour cent, contre 40,8 pour cent en 2019. Ceci s'explique notamment par le taux de chômage qui, lorsqu'il est combiné au sous-emploi, s'élève à 29,8 pour cent (Ministère du plan, 2017).

Dans un pays où près de 80 pour cent de la population est rurale et où les jeunes de moins de 14 ans représentent 50 pour cent de cette population, l'agriculture devient difficilement accessible avec le morcellement des terres (par voie d'héritage). Par ailleurs, la marchandisation des terres (Yamba, 2004) et leur concentration consécutive entre les mains de commerçants, de fonctionnaires et des autorités coutumières, contribuent à une marginalisation des

Figure 3. Zonage agroécologique du Niger



Source: République du Niger, Ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable du Niger, Conseil national de l'environnement pour un développement durable, HC3N, Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Niger. 2020. Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole SPN2A 2020-2035. https://spn2a.org/wp-content/uploads/2020/05/AdaptAction_Niger_SPN2A_document_cadre_10042020.pdf



producteurs et des jeunes en particulier. Pour ce qui est des jeunes, les options restantes sont limitées, d'une part par le faible accès à l'éducation et à la formation professionnelle, la lenteur des recrutements dans la fonction publique longtemps première pourvoyeuse d'emplois et, d'autre part, par l'absence d'une industrie de transformation susceptible d'absorber la main-d'œuvre disponible. Malgré l'adoption de plusieurs plans tendant à favoriser l'emploi des jeunes depuis les années 2000, plusieurs observateurs ont indiqué que ces plans étaient sous-financés et que le dispositif institutionnel mis en place pour la politique de l'emploi des jeunes manquait de synergie et de mécanismes adéquats de coordination (da Corta *et al.*, 2021). De plus, l'essentiel des ressources provient des partenaires au développement. Dans ce contexte, le commerce,

le transport (taxi motos) et/ou la migration vers les villes (Niamey) de la sous-région (Nigéria, Côte-d'Ivoire) ou internationales restent des options largement pratiquées par les jeunes. L'option ultime étant le recrutement dans les mouvements extrémistes. Ainsi, les choix restreints qui s'imposent aux jeunes leur procurent des sources de revenus, mais il s'agit là d'occupations précaires qui ne répondent pas aux critères qui permettant de sortir durablement de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. De plus, ils s'accompagnent de risques pour la stabilité et la sécurité tant personnelle que collective. Le rôle des collectivités locales est crucial dans ce domaine, afin de freiner ces dérives qui sont source d'instabilité nationale, régionale et internationale et pénalisent la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires.





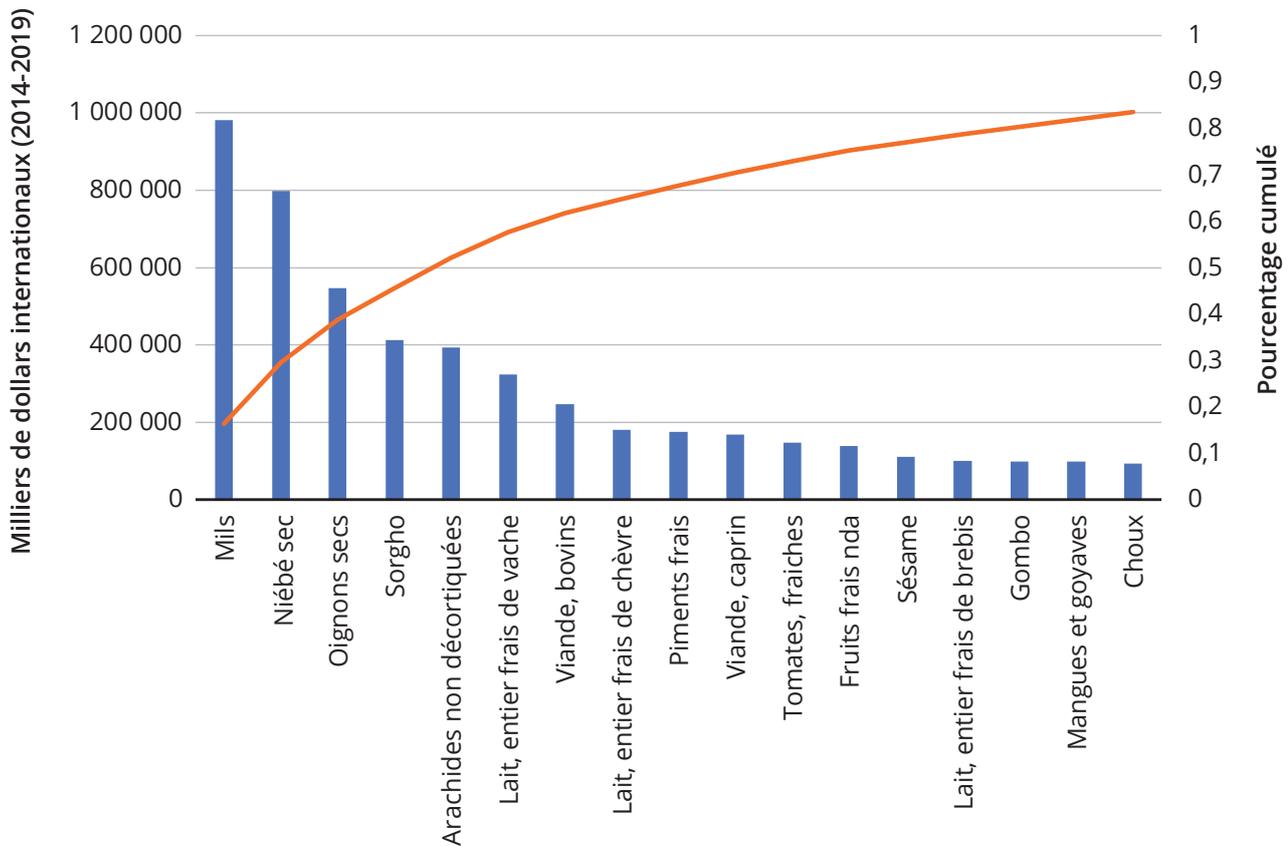
Chiffres clés et tendances de la production et du commerce agricole

La production agropastorale

Les productions agricoles sont principalement composées de céréales et de légumineuses dont le mil, le sorgho et le niébé. Les autres cultures comprennent les oignons, l'arachide, le piment, les tomates, les fruits et le sésame, par ordre de

valeur marchande (année 2019) et les principales productions animales sont le lait de vache, la viande bovine, le lait de chèvre et la viande de chèvre (FAOSTAT, 2019).

Figure 4. Valeur des principales productions agricoles brutes en milliers d'USD 2014-2016 (année 2019)



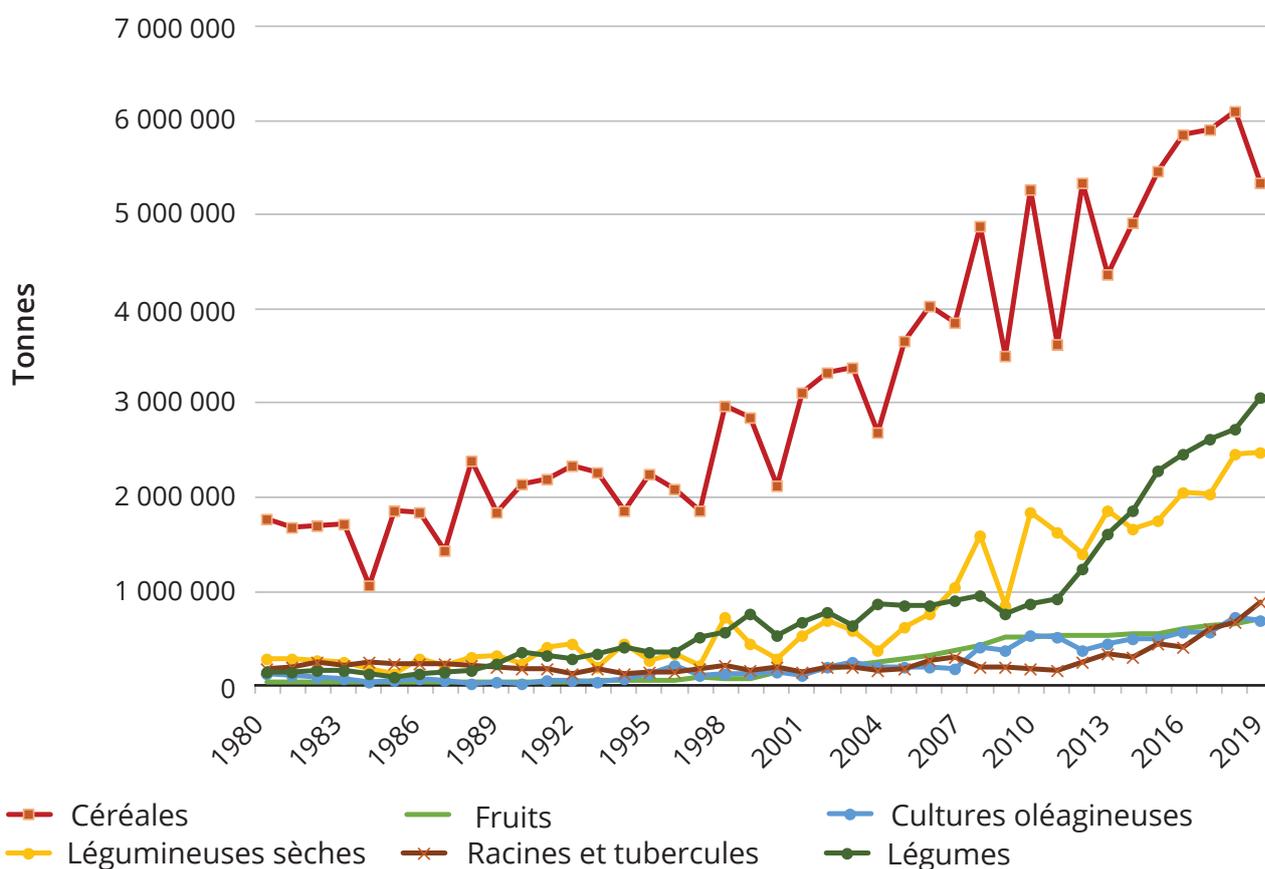
Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].



Durant la dernière décennie, la production agricole (en particulier la production céréalière) s'est accrue en moyenne de 3,1 pour cent par an (soit en deçà du taux de croissance démographique). Elle est cependant marquée par une très forte variabilité interannuelle et une évolution en dents de scie (figure 5). Après un pic de 6 millions de tonnes en 2018, la production céréalière est tombée à 3 497 696 tonnes en

2021 (Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Niger, 2021). Le mil et le sorgho représentent la quasi-totalité, soit 94 pour cent des productions céréalières (60 pour cent pour le mil et 34 pour cent pour le sorgho). Il est intéressant de noter que le Niger est le troisième producteur mondial de mil après l'Inde et le Nigéria (Mordor Intelligence, 2020).

Figure 5. Évolution des productions agricoles en volume



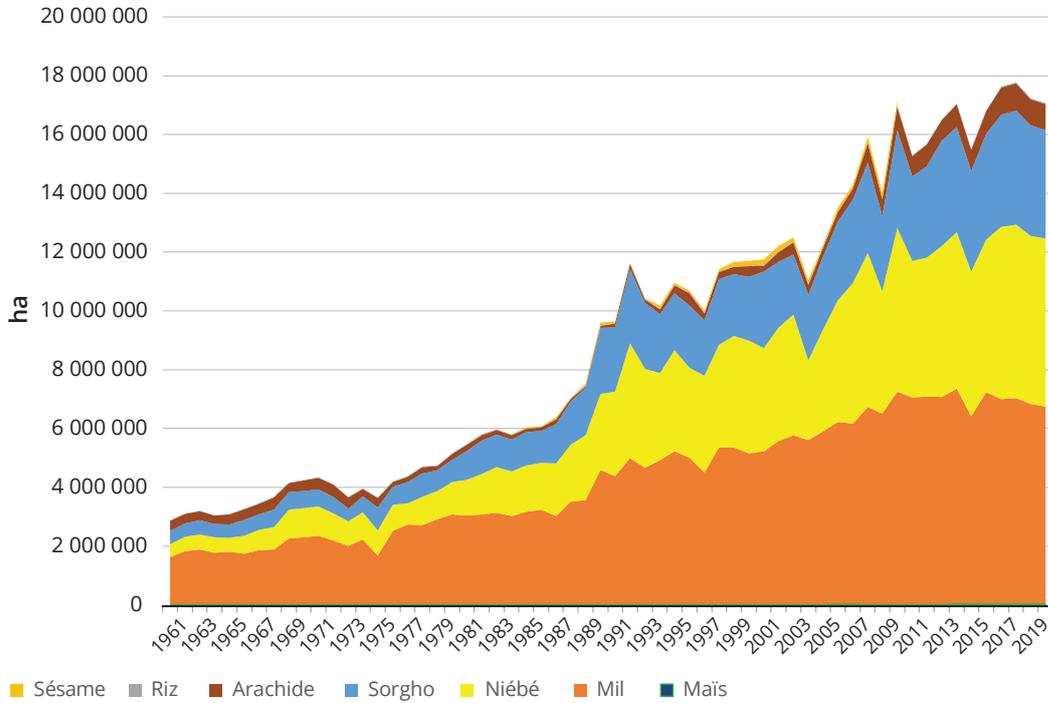
Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

La production vivrière de mil, sorgho et niébé s'est considérablement accrue depuis le début de la décennie mais cette augmentation des volumes de production est surtout le résultat d'une augmentation des superficies mises en culture

(figure 6) car les rendements n'ont pratiquement pas évolué depuis les années 1960 (oscillant entre 300 et 500 kg/ha pour le mil et le sorgho et entre 100 et 400 kg/ha pour le niébé).



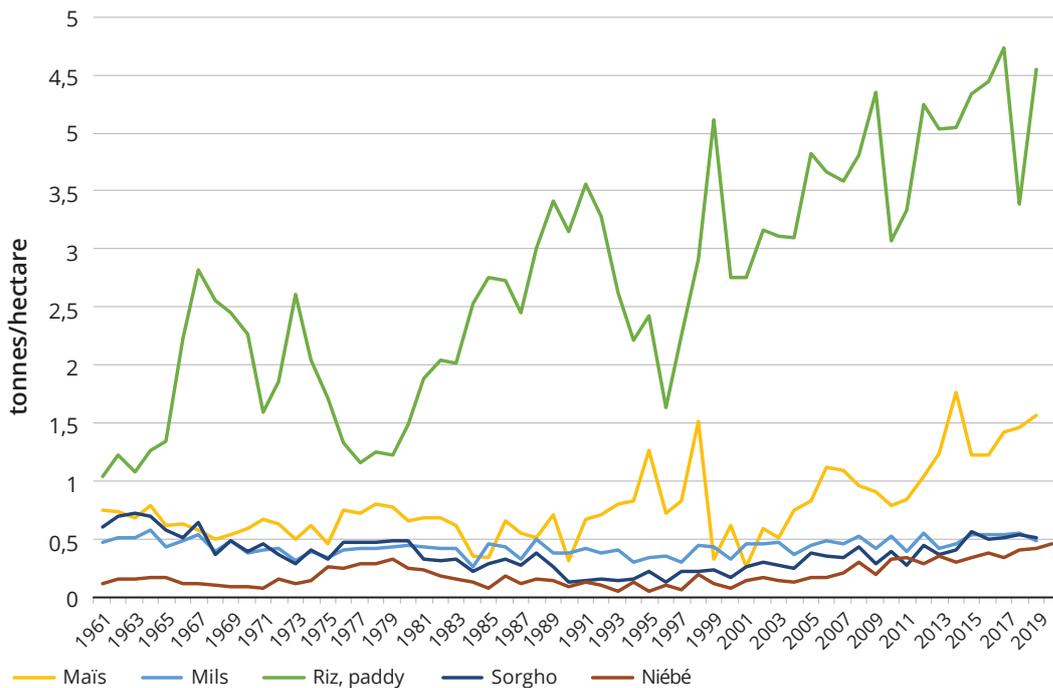
Figure 6. Évolution des surfaces cultivées



Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

Note: les surfaces en niébé, sorgho et mil ne sont pas additives car ces cultures sont parfois semées simultanément sur les mêmes terres.

Figure 7. Évolution des rendements des principales céréales et légumineuses



Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

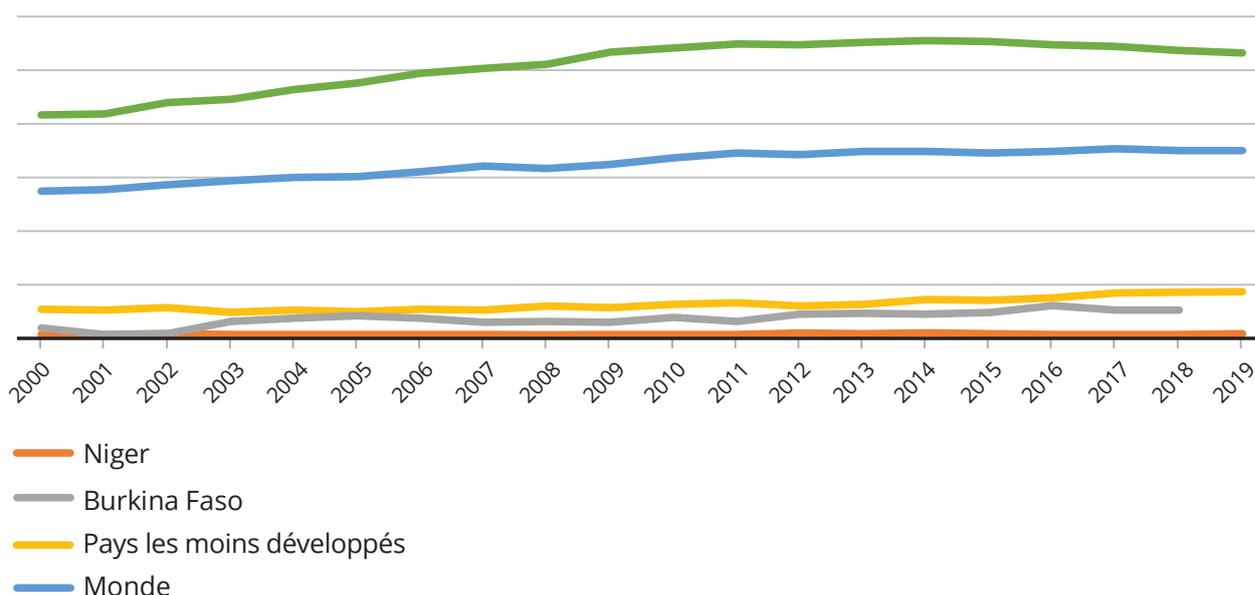


Les systèmes de production agricole sont dominés par les cultures pluviales avec des rendements faibles (autour de 400 kg/hectare pour le mil). Ces rendements évoluent en dents de scie. Au cours des 30 dernières années, le rendement moyen le plus élevé pour le mil a été de 529 kg/ha, obtenu en 2010; ce qui est deux à trois fois en deçà du potentiel de productivité enregistré en culture pluviale combinant mesures de Collecte des eaux de ruissellement et défense et restauration des sols (CES/DRS), intrants et appuis ou conseils appropriés. Un constat similaire est à observer pour le riz où le

rendement moyen dans les rizières ne dépasse guère 2 tonnes/ha alors qu'il atteint 4 tonnes/ha dans certaines rizières aménagées.

Les faibles rendements agricoles sont dus à la fois aux contraintes physiques (les sols cultivables sont à 80 pour cent dunaires et 15 à 20 pour cent sont des sols hydromorphes moyennement argileux et la pluviométrie est faible), et à la technologie agricole très peu intensive. La faible utilisation d'intrants peut -être illustrée par la figure 8 comparant l'utilisation de NH₃ (en tant que proxy) entre le Niger et d'autres pays.

Figure 8. Utilisation d'engrais azoté au Niger et dans le monde (kg d'azote par ha cultivé)



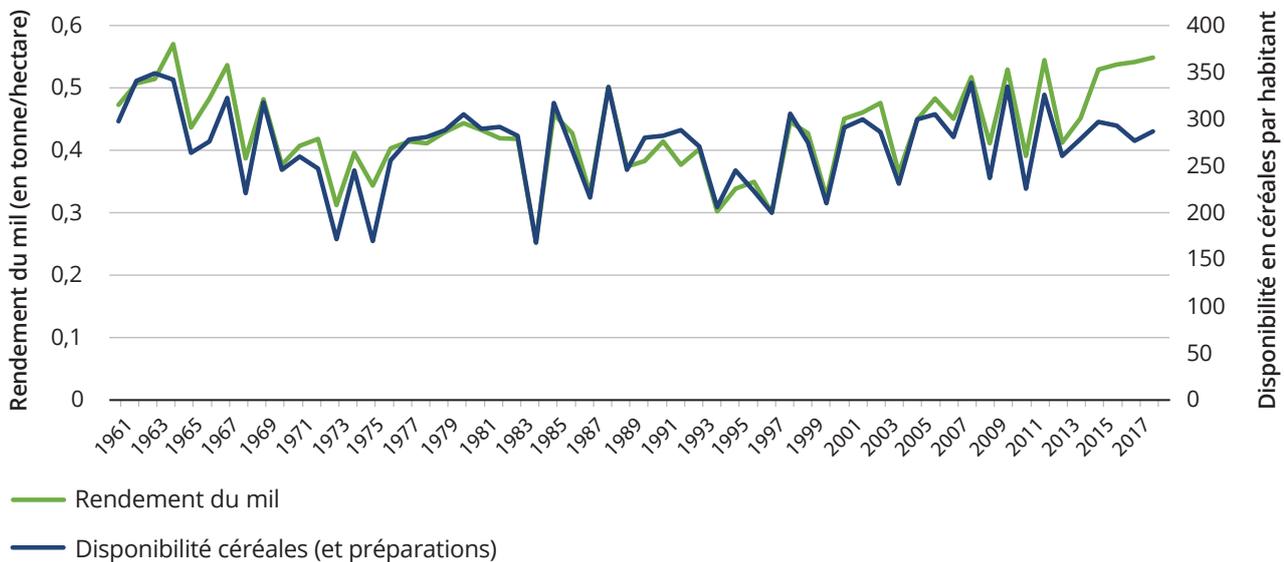
Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

La disponibilité alimentaire en céréales des Nigériens dépend étroitement du rendement du mil, qui sur le long terme n'a donc pas progressé (figure 9). Le mil est la céréale dominante dans les zones sèches et elle est difficile à intensifier.

Ainsi, l'accroissement de la production qui a prévalu jusqu'aujourd'hui est allé de pair avec l'augmentation des surfaces de mil, sorgho et niébé ainsi que l'intensification de la production de maïs et de riz au sud du pays.



Figure 9. Disponibilités alimentaires dépendant des rendements du mil



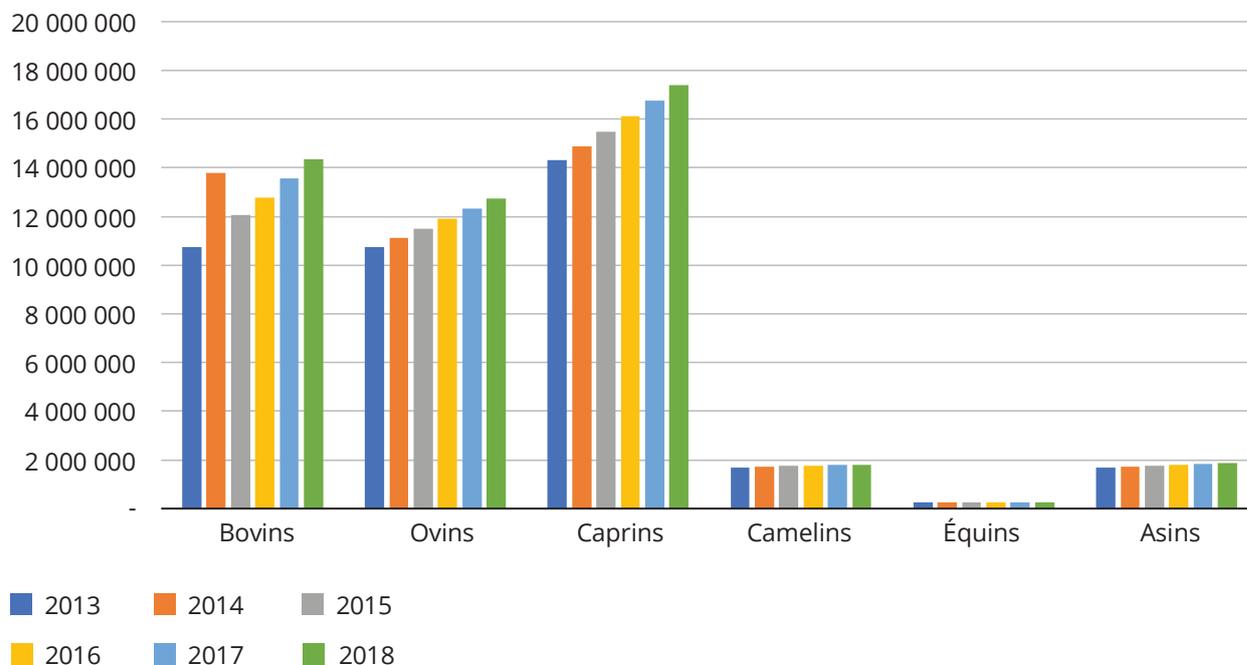
Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

On observe ainsi une croissance des rendements du maïs et du riz grâce à l'intensification de ces productions, mais elles ne concernent qu'une surface réduite en irrigué dans le sud du pays (moins de 1 pour cent de la superficie cultivée en 2019 (FAO, 2021a) et n'ont donc qu'un impact limité sur la production totale de céréales. L'irrigation a cependant connu une réelle progression du fait, notamment, d'un engagement fort de l'État et des producteurs. Selon Nazoumou *et al.* (2016), des potentialités durables d'irrigation existent à partir de la nappe phréatique, notamment dans le sud-ouest du pays. Le taux de recharge est élevé et les réserves sont en hausse malgré des précipitations très fluctuantes. Aujourd'hui, le potentiel d'aménagement de nouveaux périmètres agricoles ou agropastoraux et le développement de l'irrigation privée reste fort.

Par ailleurs, l'élevage est une activité essentielle pour les ménages ruraux, aussi bien en zone agricole, agropastorale qu'en zone à vocation purement pastorale: 87 pour cent de la population

active pratique cette activité, en tant qu'activité principale ou comme activité secondaire (Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé et dispositif institutionnel ZLECAF, non daté). Il contribue ainsi à 13 pour cent du PIB et 40 pour cent du PIB agricole. C'est donc un facteur déterminant pour la sécurité alimentaire ainsi qu'une contribution essentielle aux revenus des ménages. L'élevage occupe également une place importante pour les collectivités locales, contribuant à près de 25 pour cent de leur budget par le biais des taxes de passage et de marchés (Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé et dispositif institutionnel ZLECAF, s.d.) ainsi qu'au niveau de la structuration sociale et culturelle des sociétés rurales.

La pratique de l'élevage prend aussi de plus en plus d'importance en milieu urbain et périurbain. Le cheptel nigérien est dynamique, varié et riche. Il est estimé en 2018 à environ 48,4 millions de têtes de bétail toutes espèces confondues (figure 10).

**Figure 10. Évolution du cheptel (nombre de têtes)**

Source : Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé et dispositif institutionnel ZLECAF. s.d. *Stratégie nationale – zone de libre-échange continentale africaine (NE-ZLECAF)*, rapport provisoire, 77 p.

La production laitière en légère croissance mais insuffisante pour faire face à la demande locale

La production laitière est évaluée à plus d'un 1 milliard de litres par an depuis 2010, dont 486 millions d'origine bovine (Aboubacar, 2018). La production moyenne d'une vache varie entre 2,4 litres par jour en saison des pluies et 1,4 litres en saison sèche chaude (Madougou, 2020) avec de grandes fluctuations intra et interannuelles en fonction des aléas climatiques. Bien que la production laitière représente environ 40 pour cent de la production de la filière élevage, elle ne parvient pas à couvrir totalement les besoins de consommation qui sont d'environ 63,8 litres par habitant et par an (Aboubacar, 2017), soit 57 litres/habitant/an selon une étude de l'organisation non-gouvernementale (ONG) GRET. Le lait joue un grand rôle dans les systèmes alimentaires au Niger. En milieu rural, près de 80

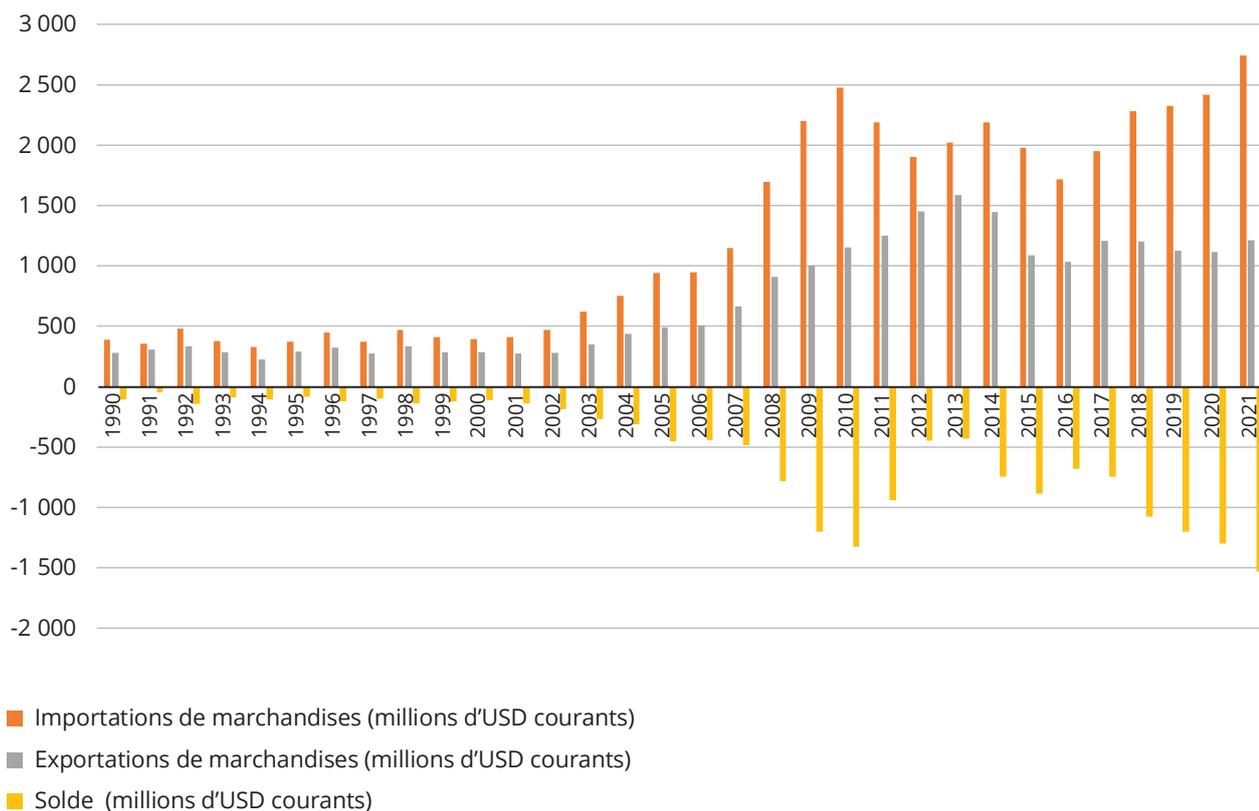
pour cent de la production est autoconsommée par les ménages producteurs, contribuant de manière significative au complément nutritionnel de la famille, en particulier des enfants. C'est aussi une source de revenus et d'emplois, en particulier pour les femmes et il donne lieu à un début de transformation industrielle en milieu urbain, malgré la concurrence du lait importé.

À l'exception du lait qui a bénéficié d'une croissance, les autres produits animaliers ont connu une évolution à la baisse. Il convient aussi mentionner que la production de cuirs et peaux est une activité importante au Niger, avec des débouchés dans la production artisanale et l'exportation de produits bruts.



Un commerce extérieur peu diversifié et une balance commerciale structurellement déficitaire depuis des décennies, avec un déficit en augmentation (voir figure 11).

Figure 11. Balance commerciale du Niger



Source : Banque mondiale. 2021. Exportations de marchandises (USD courants) – Niger. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.MRCH.CD.WT?locations=NE&view=chart> [page web consultée le: 31/10/2022].

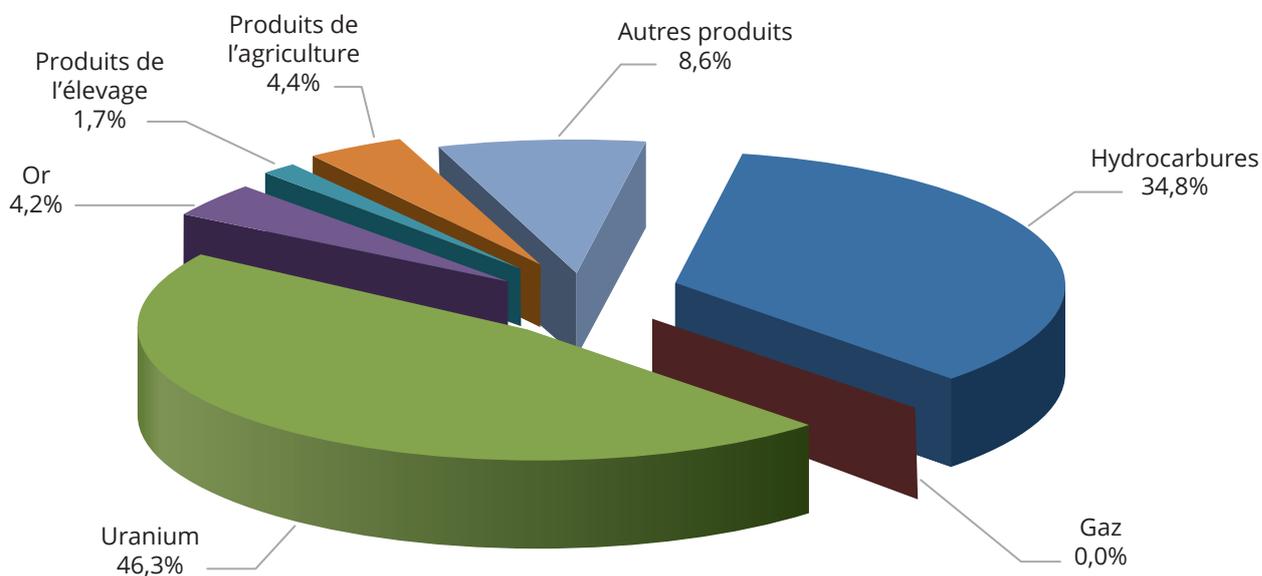
Les ressources extractives, minières et pétrolière fournissent plus de 85 pour cent des recettes d'exportation, alors que les produits de l'agriculture et de l'élevage n'y contribuent selon les données officielles, qu'à hauteur de 6 pour cent (figure 12). Il y a cependant une sous-estimation probable des têtes de bétail exportées.





© EU/ECHO/Anouk Delafortrie (CC BY-NC-ND 2.0)

Figure 12. Répartition des exportations du Niger par groupe de produits et en valeur



Source: Ministère du Plan du Niger et INS. 2022. *Statistiques du commerce extérieur. Quatrième trimestre 2021.*

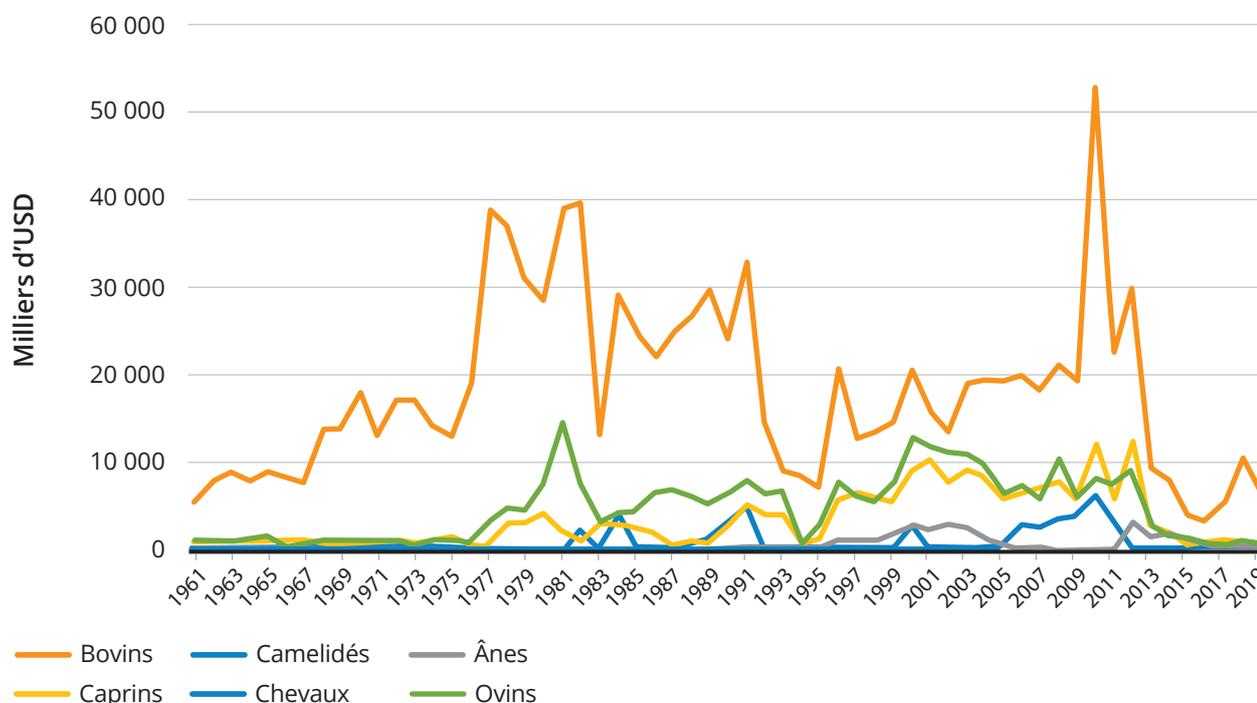
Les exportations agricoles

Les principaux produits exportés sont le bétail et les sous-produits animaux, l'oignon, le niébé, le sésame (production de 90 000 tonnes en moyenne par an (12^e exportateur mondial) (Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Niger,

2021) et la gomme arabique. Pour ces filières, le Niger présente des avantages comparatifs et un savoir-faire des producteurs et des acteurs en aval de la production.



Figure 13. Évolution des exportations d'animaux en valeur



Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

Les exportations de produits animaux, principalement de bovins, ont été irrégulières tout au long des décennies. Elles ont cependant brutalement chuté après 2010, pour atteindre un niveau particulièrement bas, en dessous de

10 millions d'USD à partir de la seconde moitié de la décennie (figure 13). Il s'agit pourtant de la seconde source de recettes d'exportation après l'extraction minière – à présent pétrolière – du Niger.

Les importations alimentaires

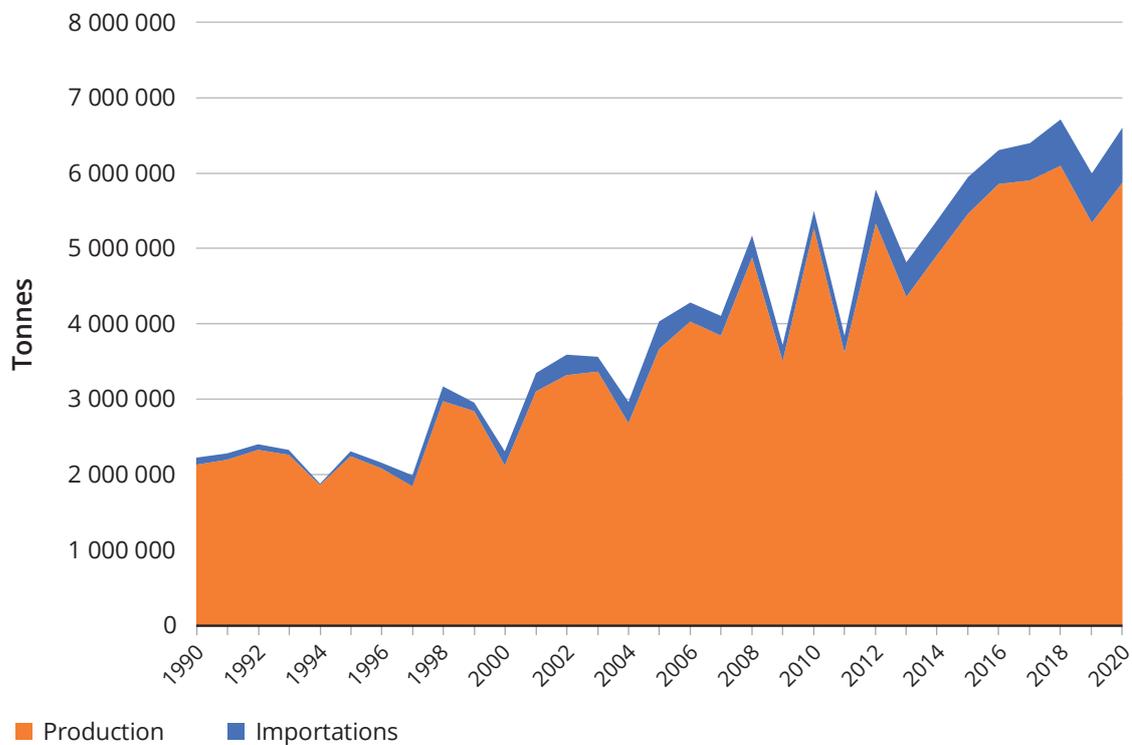
Les importations de produits alimentaires ont beaucoup augmenté depuis le début des années 2000, suite à la croissance démographique et aux dynamiques d'urbanisation rapide (figure 14).

Les importations de céréales (essentiellement de riz – près de 700 000 tonnes par an), occupent une part dominante dans les importations alimentaires et couvrent entre 2 et 16 pour cent de la consommation totale de céréales – voir figure 15). Ces importations sont en grande partie

destinées à la population urbaine, qui consomme davantage de riz et de blé que de céréales sèches locales (d'après les données de l'ENCM 2011, les dépenses en amyliacées sont constituées à 60 pour cent de riz et de blé pour les ménages urbains, contre 20 pour cent pour les ménages ruraux – Bricas *et al.*, 2016). Les importations céréalières sont complétées par les importations d'huile de palme, de sucre, de produits laitiers, et de fruits et légumes, qui augmentent également en relation avec la consommation urbaine.



Figure 14. Importations et production de céréales

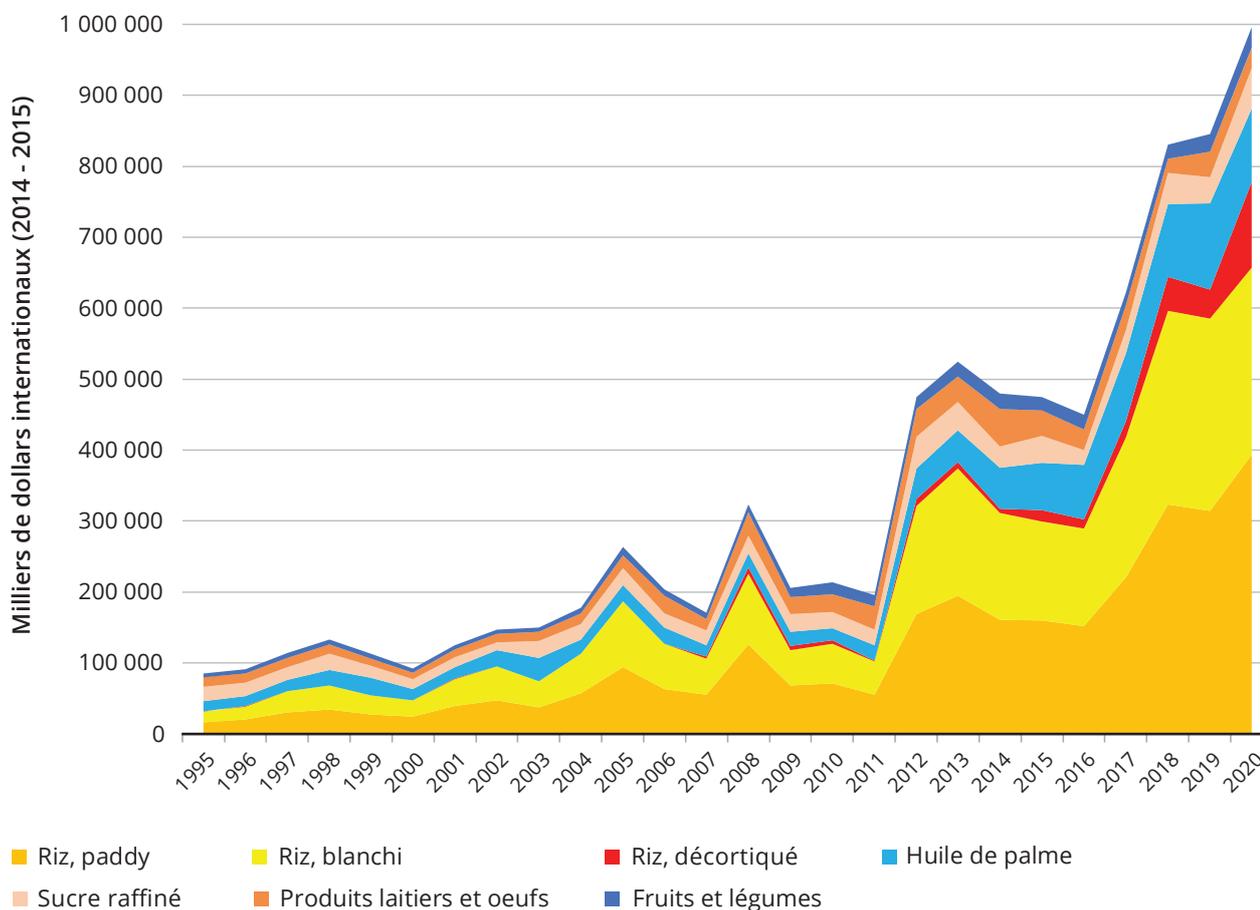


Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].





Figure 15. Évolution des principaux produits alimentaires importés



Source : élaboré par les auteurs.

Le commerce de céréales avec les pays limitrophes, dont le Nigéria, joue un grand rôle dans la régulation des systèmes alimentaires du Niger. Compte tenu des fluctuations importantes de la production céréalière et d'une situation structurellement déficitaire sur le long terme, les flux céréaliers s'effectuent dans les deux sens, en particulier avec le Nigéria, et en fonction de la conjoncture. Les années de production relativement abondante, les commerçants stockent les céréales au Nigéria, où des capacités de stockage importantes sont disponibles. Ces céréales sont réimportées au Niger en période de soudure, en fonction de la demande locale. Durant les années de déficit ou de crise alimentaire, les flux de céréales s'effectuent en sens inverse et permettent de jouer un rôle de stabilisation

des prix (AFD, 2019; Ba Diao, 2010), à condition cependant que les disponibilités du Nigéria soient suffisantes pour faire face à une telle demande. Ainsi, durant la crise de 2010, la régulation du marché a pu être effectuée par les importations en provenance du Nigéria et, dans une moindre mesure, du Bénin. Ce ne fut pas le cas en 2005, car la plupart des pays de la sous-région étaient également en déficit, y compris le Nigéria. De ce fait, les flux de céréales qui avaient quitté le Niger après les récoltes à cause du différentiel de prix entre les deux pays ont été utilisés pour faire face à la demande de consommation locale au Nigéria, qui n'a pas été en mesure, cette année-là, de jouer son rôle de régulation du marché céréalier au Niger.



Chiffres clés et tendances de la consommation alimentaire

L'évolution de la consommation alimentaire au Niger est assez atypique par rapport aux tendances observées dans les autres pays sahéliens. Comme partout ailleurs dans la sous-région sahélienne, on observe une prépondérance de la consommation céréalière dans la structure de la consommation alimentaire. Cependant au Niger, la persistance et la prépondérance du mil et, dans une moindre mesure, du sorgho est remarquable, contrairement aux autres pays où le riz et le maïs tendent à se substituer au mil et au sorgho, même en milieu rural (Bricas, 2016). Ainsi, au milieu des années 1990, 71 pour cent du bilan calorique journalier par personne était fourni par les céréales, essentiellement le mil et, dans une moindre mesure, le sorgho (Guengant et Banoin, 2004). Le mil continue à occuper une place de choix dans le régime alimentaire des Nigériens, particulièrement en milieu rural. Sa production et sa consommation devraient continuer à s'imposer eu égard à la résilience de cette culture dans le contexte aride sahélien, à la découverte progressive de ses qualités nutritives et à la préférence organoleptique des populations pour cette céréale.

Entre 2011 et 2017, les dépenses alimentaires représentent 54 pour cent du budget des ménages. Il en est de même pour la gamme des produits alimentaires consommés, à l'exception de la consommation de viande, qui a baissé de 1,2 point de pourcentage (Banque mondiale, 2021).

De plus, la consommation de légumineuses et du niébé en particulier constitue une importante source de protéines qui semble se substituer aux protéines d'origine animale, à l'exception de la consommation de lait qui a augmenté. Bien que la consommation de protéines d'origine animale ait baissé, les Nigériens consacrent une part non négligeable de leurs revenus à l'acquisition de produits animaux. Ainsi, quel que soit le milieu, la part des dépenses consacrées aux produits d'origine animale (autoconsommation comprise)



est relativement importante: 11 pour cent des dépenses totales et 21 pour cent des dépenses alimentaires en milieu urbain; 9 pour cent des dépenses totales et 13 pour cent des dépenses alimentaires en milieu rural (Bocoum *et al.*, 2013).

La population urbaine consomme plus de produits importés bruts (riz, lait en poudre, huiles, sucre, entre autres) et transformés industriellement (pain, pâtes, biscuits). En revanche les consommateurs ruraux ont de plus en plus recours aux produits forestiers (moringa, feuille de baobab entre autres) qui sont traditionnellement des produits utilisés durant les périodes de soudure.

À partir des indicateurs moyens mesurés sur la population globale, la consommation alimentaire moyenne des Nigériens semble correcte du point de vue quantitatif et qualitatif (d'après les analyses de INS et SAP, 2020 et en comparaison avec d'autres pays moins avancés [PMA]). Ceci est grande partie dû au rôle des légumineuses (consommation moyenne plus élevée que la moyenne de l'Afrique ou la moyenne mondiale).

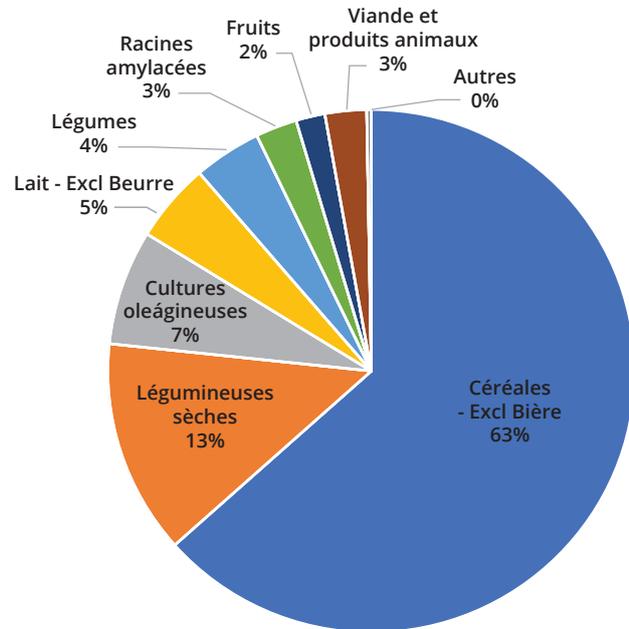
Le score de diversité alimentaire moyen (défini et calculé lors de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages (EVIAM) menée par l'INS - SAP avec l'appui de la GIZ,



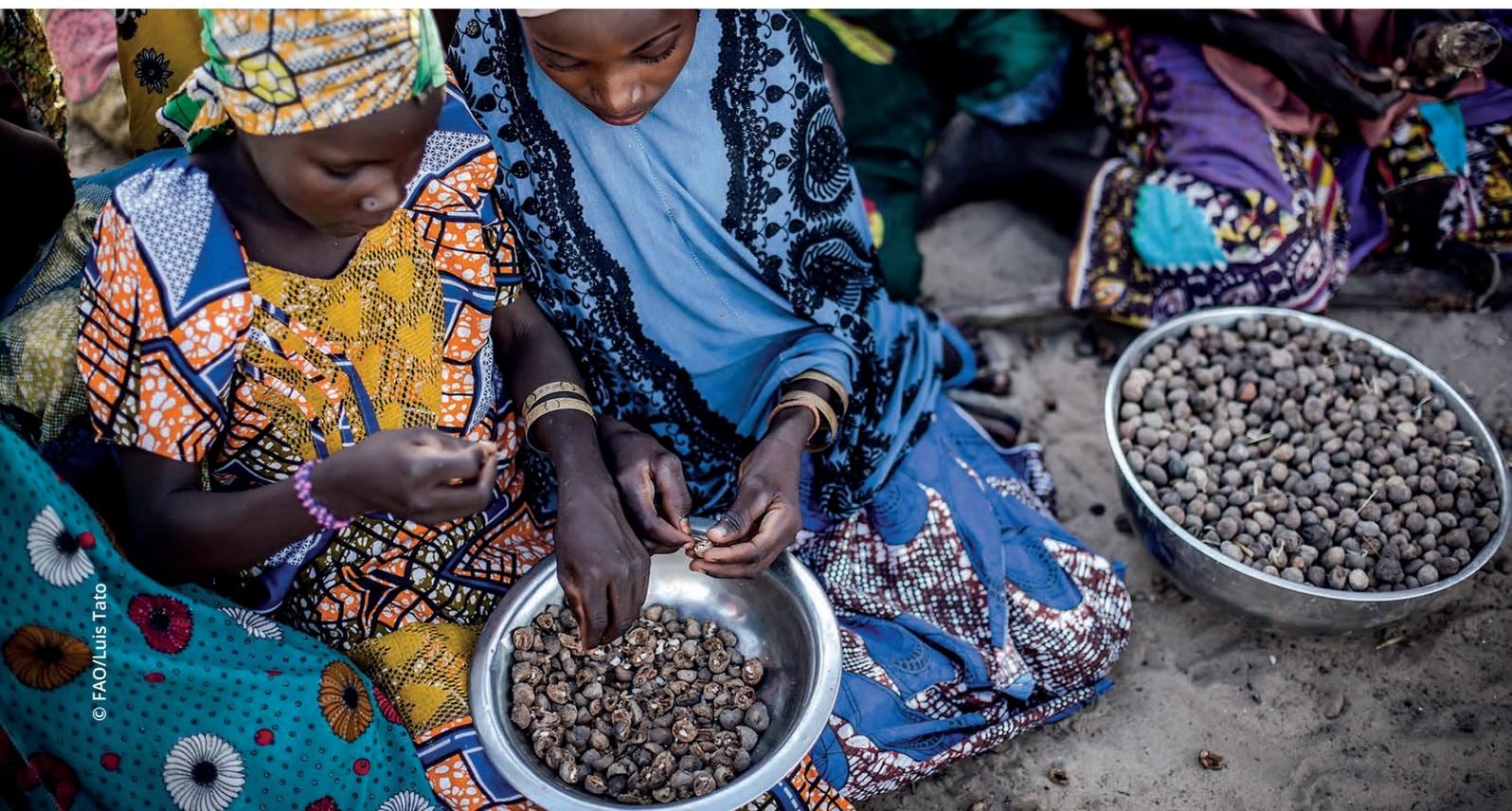
la FAO et le PAM) est de 7,4 ce qui traduit un niveau de diversité alimentaire relativement satisfaisant. Moins de 5 pour cent des ménages ont consommé, au plus, trois groupes d'aliments. En zone rurale, 18 pour cent des ménages ont une alimentation pauvre; 19 pour cent ont une alimentation limite et 55 pour cent une alimentation acceptable (INS et SAP, 2020).

Cependant, ces résultats doivent être analysés avec précaution. Bien que la part des légumineuses dans l'alimentation des Nigériens semble plus élevée (13 pour cent de disponibilité) par rapport à d'autres pays de la sous-région, le score moyen de diversité alimentaire ne laisse pas apparaître les quantités consommées de chaque groupe d'aliments tout au long des saisons de l'année. Les fluctuations des disponibilités liées à la saisonnalité et à la conjoncture, jouent donc un grand rôle dans les capacités des populations nigériennes à avoir un niveau d'alimentation stable et acceptable tout au long de l'année. L'instabilité de l'accès à la nourriture doit être considérée comme un important facteur de risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Figure 16. Structure de la disponibilité alimentaire en kcal/habitant/jour (2018)



Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].





L'insécurité alimentaire mesurée par la sous-alimentation (un apport calorique insuffisant) est en progression depuis 2016-2017, en raison de plusieurs facteurs, dont les fluctuations de la production, les conflits et déplacements de populations ainsi que la hausse des prix des céréales (CONCERN, 2019).

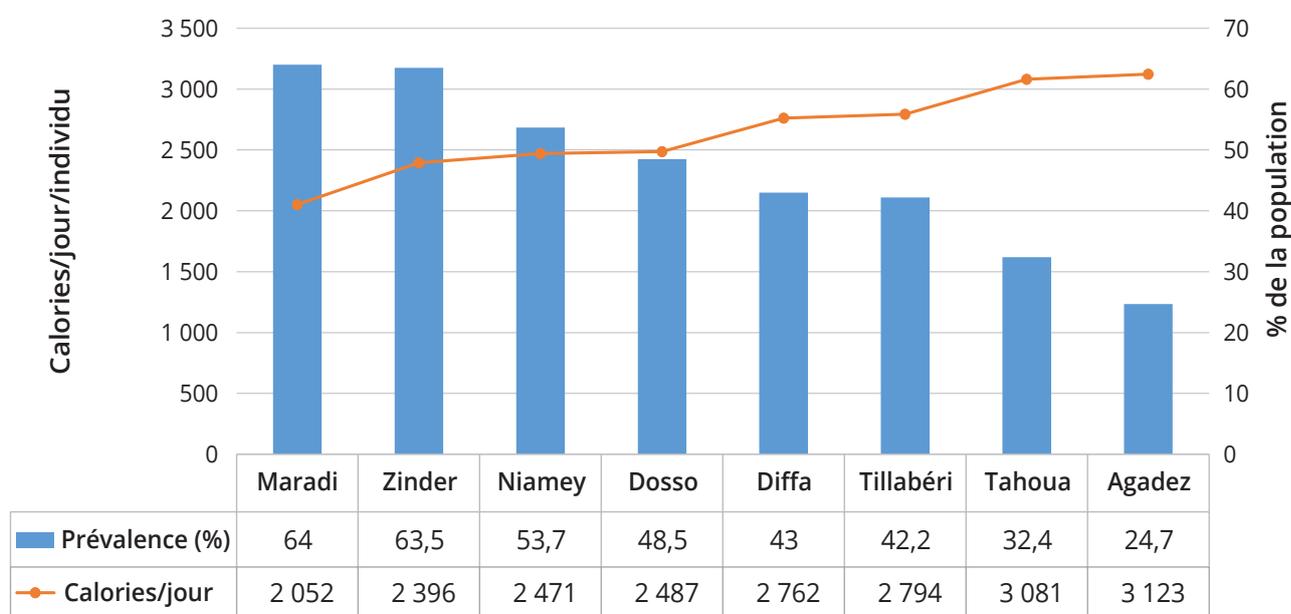
L'insécurité alimentaire et nutritionnelle repose sur plusieurs causes profondes dont, d'une part, la vulnérabilité et les ressources limitées des ménages et, d'autre part, les événements aigus ou les conditions persistantes (IPC, 2012). Ainsi, certaines franges de la population à certaines périodes de l'année sont soumises à de fortes tensions alimentaires, conduisant à des états nutritionnels dégradés au sein des populations fragiles (enfants et femmes en ce qui concerne l'anémie). De plus, le niveau d'instruction particulièrement bas des mères couplé au

mariage précoce, aux grossesses rapprochées, à la précarité des revenus et au ratio élevé de dépendants au sein des ménages dans un contexte de faible accès aux soins, sont des facteurs aggravants qui expliquent la complexité et le caractère multidimensionnel de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition au Niger (Laoualli *et al.*, 2020).

En outre, l'analyse de l'état nutritionnel des franges les plus vulnérables traduit une forte hétérogénéité de l'insécurité alimentaire dans le pays, tant au niveau régional qu'au niveau générationnel et des ménages.

L'EVIAM illustre cette hétérogénéité. La part de population à risque reste importante (entre 30 et 50 pour cent) et la population en insécurité sévère et modérée oscille entre 15 et 30 pour cent.

Figure 17. Consommation énergétique et prévalence de l'insécurité alimentaire selon les régions



Source : INS et SAP. 2015. *Enquête Conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2014-janvier 2015)*.

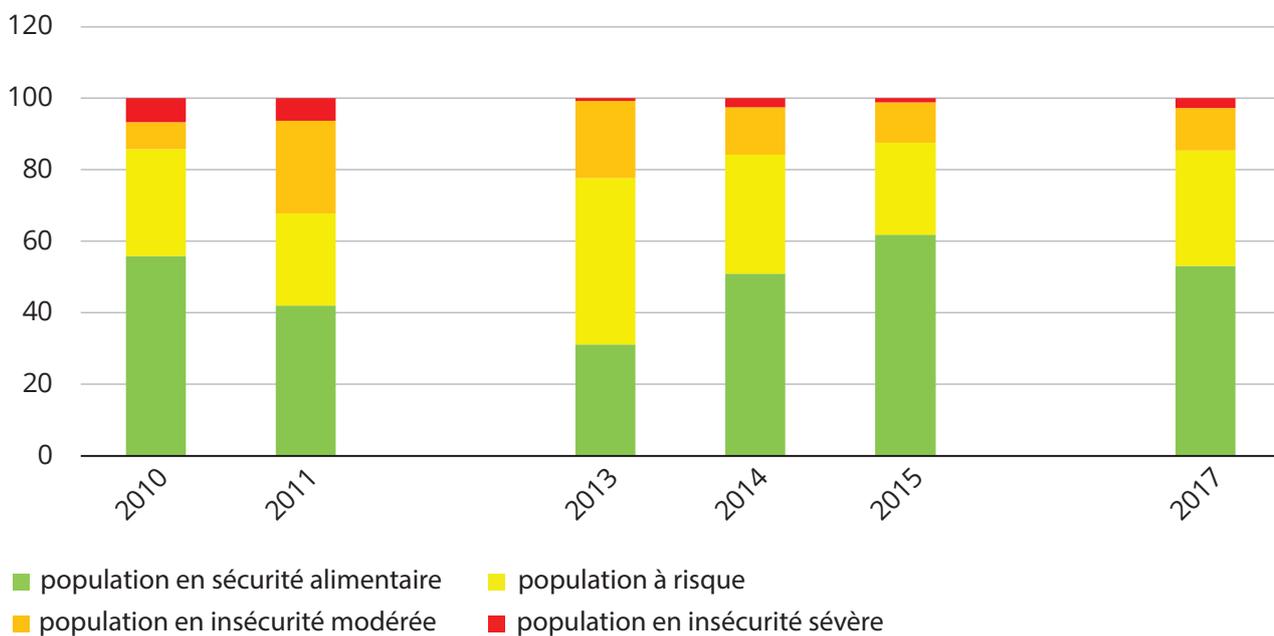


Par exemple, en 2015 les écarts entre les régions de Maradi et d'Agadez (aux deux extrêmes du pays) sont de plus de 1 000 kcal/jour et de 40 points de prévalence d'insécurité alimentaire (figure 17).

Par ailleurs, l'alimentation dépend de la taille des ménages: les ménages de plus de 15 personnes consomment moins de 2 000 kcal/jour alors que ceux de 1 à 5 personnes disposent de plus de 3 000 kcal/jour (INS et SAP, 2018). Ces écarts de disponibilité par personne doivent toutefois être interprétés prudemment puisque les besoins par personne sont également inférieurs dans les ménages les plus grands, où la proportion d'enfant est supérieure.



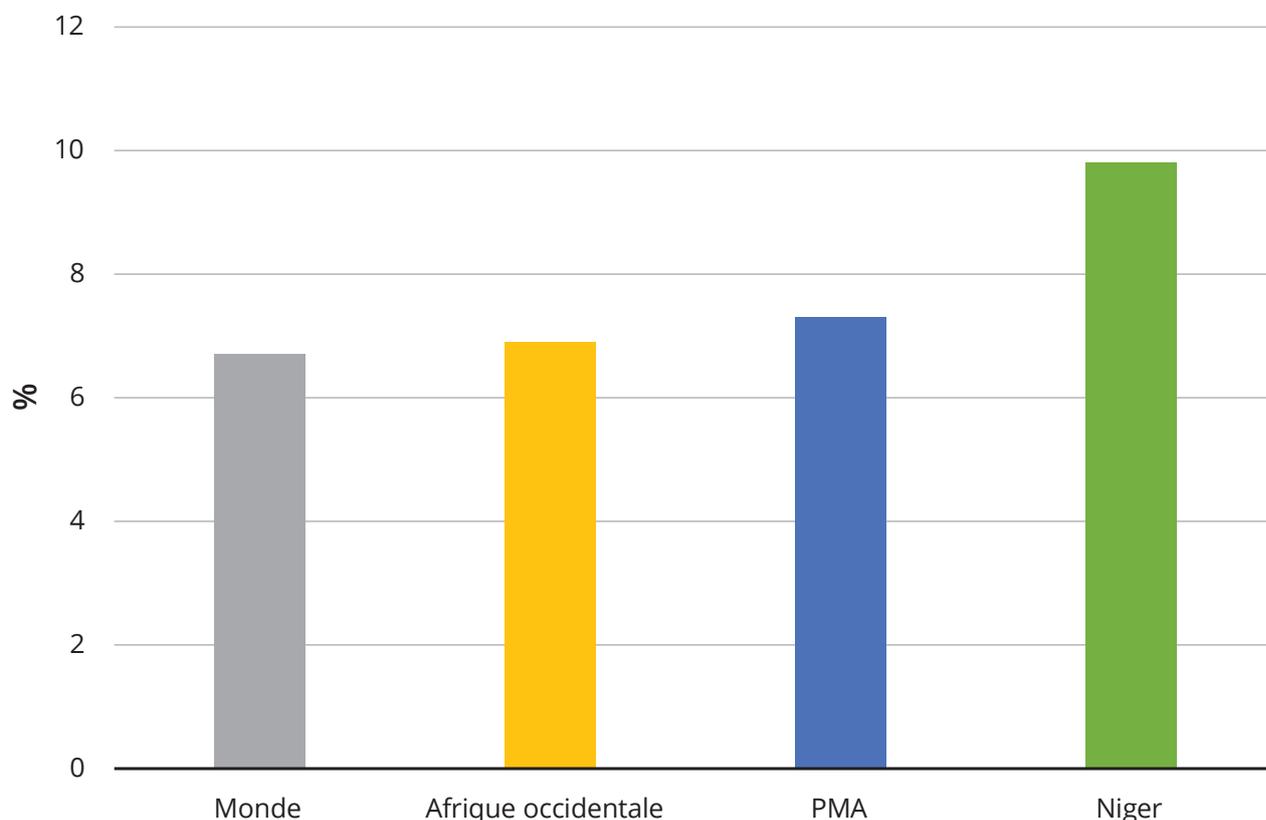
Figure 18. Évolution de la vulnérabilité alimentaire



Source: INS et SAP. 2018. Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2017).

En ce qui concerne l'hétérogénéité générationnelle, on note que l'état nutritionnel des enfants est peu satisfaisant, même s'il

semble en moyenne s'améliorer très lentement (figure 19).

**Figure 19. Émaciement des enfants (pourcentage des enfants de moins de 5 ans émaciés, 2019-2020)**

Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].

La dimension «stabilité» de la sécurité alimentaire joue à l'évidence un rôle majeur en tant que facteur explicatif de l'état structurel et persistant de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger.

L'une des conclusions du rapport préparé par la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires était que le Niger perd

chaque année près de 7,1 pour cent de PIB (soit 289,7 milliards de francs CFA en 2014) du fait des conséquences cumulées des effets de la sous-nutrition¹, coût largement au-dessus de l'investissement requis (238,7 milliards de francs CFA) pour la mise en œuvre du plan d'action multisectoriel 2017-2019 de la Politique nationale de sécurité nutritionnelle (PNSN). (République du Niger et ONU, 2021).

¹ Étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA), incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Niger, 2018



Caractérisation des principaux acteurs des systèmes alimentaires

Les principaux acteurs des systèmes alimentaires au Niger sont les producteurs et éleveurs familiaux travaillant à petite échelle, au cœur du secteur agrosylvopastoral et halieutique. Les commerçants, les transporteurs, transformateurs, et autres acteurs de l'aval sont aussi présents jusqu'à l'étape de la restauration et de la consommation.

Au niveau agricole, chaque ménage cultive en moyenne moins de 4 ha² semés principalement de mil mais aussi généralement d'un peu de sorgho, d'arachide, de niébé, parfois du sésame, du souchet, voire du maïs et du coton dans la partie méridionale du pays. Les ménages agricoles élèvent souvent quelques animaux (poules, chèvres, moutons, et parfois une vache ou deux) et possèdent très peu de capital. Le travail du sol est souvent effectué à la main, à la daba (instrument agricole utilisé en Afrique de l'Ouest), et très peu d'intrants sont utilisés.

Le commerce de produits agricoles, en particulier celui des céréales, est assuré notamment par des réseaux traditionnels de négociants. En particulier, le réseau Haoussa, très anciennement implanté, a des ramifications dans les pays limitrophes dont le Nigéria, le Nord du Bénin, le Cameroun, le Togo et le Ghana. Les relations entre les différents acteurs ne sont pas seulement économiques; elles ont une forte composante sociale voire familiale. C'est sur cette base qu'une relation de confiance se tisse et constitue le fondement des échanges. Le commerce transfrontalier de céréales entre le Niger et le Nigéria est ainsi basé sur ce réseau, qui permet aujourd'hui de parler de «l'axe K²M» reliant Maradi (Niger) à Katsina et Kano (Nigeria) (AFD, 2019). Parmi les commerçants

céréalières, on peut distinguer les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants. Les grossistes disposent de fonds propres importants et d'infrastructures de stockage; ils ont en général accès au crédit bancaire pour financer les demi-grossistes qui à leur tour financent des collecteurs afin de regrouper les productions et effectuer le transfert des céréales des zones productrices ou excédentaires aux zones de consommation ou de stockage, ou encore aux zones déficitaires en fonction de l'évolution des prix ou du pouvoir d'achat des populations.

Les intervenants dans l'élevage constituent une frange importante des acteurs des systèmes alimentaires au Niger. L'interprofession créée en 2013 regroupe les différentes associations de producteurs/éleveurs, les commerçants/exportateurs, les bouchers (viande, kilichi³), les transformateurs de cuirs et peaux et les femmes, plus actives dans le commerce et la transformation des produits laitiers – bien qu'elles élèvent également des petits ruminants dans le cadre de la diversification de leurs activités. Les associations de producteurs interviennent dans plusieurs domaines, parmi lesquels le renforcement de capacités, et la sensibilisation des éleveurs, notamment par rapport à la prévention des conflits (PRODEX, 2008). Le Niger étant un grand pays exportateur de bétail dans la sous-région, principalement vers le Nigéria et les pays côtiers (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo,) les commerçants exportateurs jouent un rôle important dans le développement de l'activité dans la mesure où la demande est forte dans ces pays. Par ailleurs, le développement de ces exportations de viande est menacé par la concurrence des importations extra-africaines de viande blanche. Cette concurrence semble avoir

² En 2005, le RECA estimait à 4,2 ha la surface moyenne cultivée par ménage en 2005. Comme la population rurale a augmenté de 63 pour cent entre 2005 et 2018 et comme la surface cultivée a augmenté de 25 pour cent dans le même temps, on peut penser que la surface cultivée par ménage est proche de 3,2 ha, en faisant l'hypothèse que la composition moyenne d'un ménage n'a pas changé depuis 2005.

³ Viande séchée



altéré le développement des organisations sous-régionales spécialisées dans la filière bétail-viande (PRODEX, 2008). Les commerçants exportateurs se heurtent aussi aux tracasseries administratives dans le cadre du commerce sous-régional.

À côté des producteurs, éleveurs et agropasteurs émergent quelques acteurs privés, fournisseurs de semences, d'aliments pour bétail, d'engrais ou de pesticides. Des coopératives d'agriculteurs et différents réseaux de la profession agropastorale se sont constitués pour assurer la représentation des différentes professions vis-à-vis des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne leur participation à l'élaboration des politiques et cadres stratégiques ou encore la délivrance des services de conseil, d'approvisionnement en intrants et de recherche de financement.

Les transformateurs et autres acteurs privés évoluant dans l'agroindustrie émergent peu dans les systèmes alimentaires du Niger, de telle sorte que le développement des chaînes de valeur reste embryonnaire et à un stade artisanal. Cependant, ces dernières années (2018 à 2020), une dynamique du secteur privé semble se former, individuellement ou en réseaux. Des entreprises de transformation alimentaire (particulièrement dans la filière du lait) et quelques réseaux de femmes transformatrices de céréales, de légumes feuilles et de légumineuses se mettent en place, mais

font face à des difficultés d'approvisionnement en matières premières et d'accès au financement. Ainsi, le maillon de la transformation est peu développé au Niger du fait des difficultés d'accès au crédit et de la faible présence des institutions financières et des banques dans le secteur agroalimentaire, combiné à une irrégularité des approvisionnements.

Les grands opérateurs économiques, représentés par la Chambre de commerce et de l'industrie du Niger, interviennent dans l'import-export et jouent un rôle important. Ils interviennent dans le commerce des produits bruts (céréales, niébé, souchet, animaux) et dans la vente en gros de certains intrants (engrais, matériels agricoles, produits phytosanitaires). Ils interviennent également dans l'agroalimentaire (production de jus, lait, aviculture, entre autres).

L'État et ses organes (services techniques, institutions rattachées et collectivités territoriales), appuyés par les partenaires techniques et financiers, sont déterminants dans la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies.

Les ONG sont très présentes au Niger et contribuent à la gestion de l'insécurité alimentaire par une multiplicité de projets et initiatives.

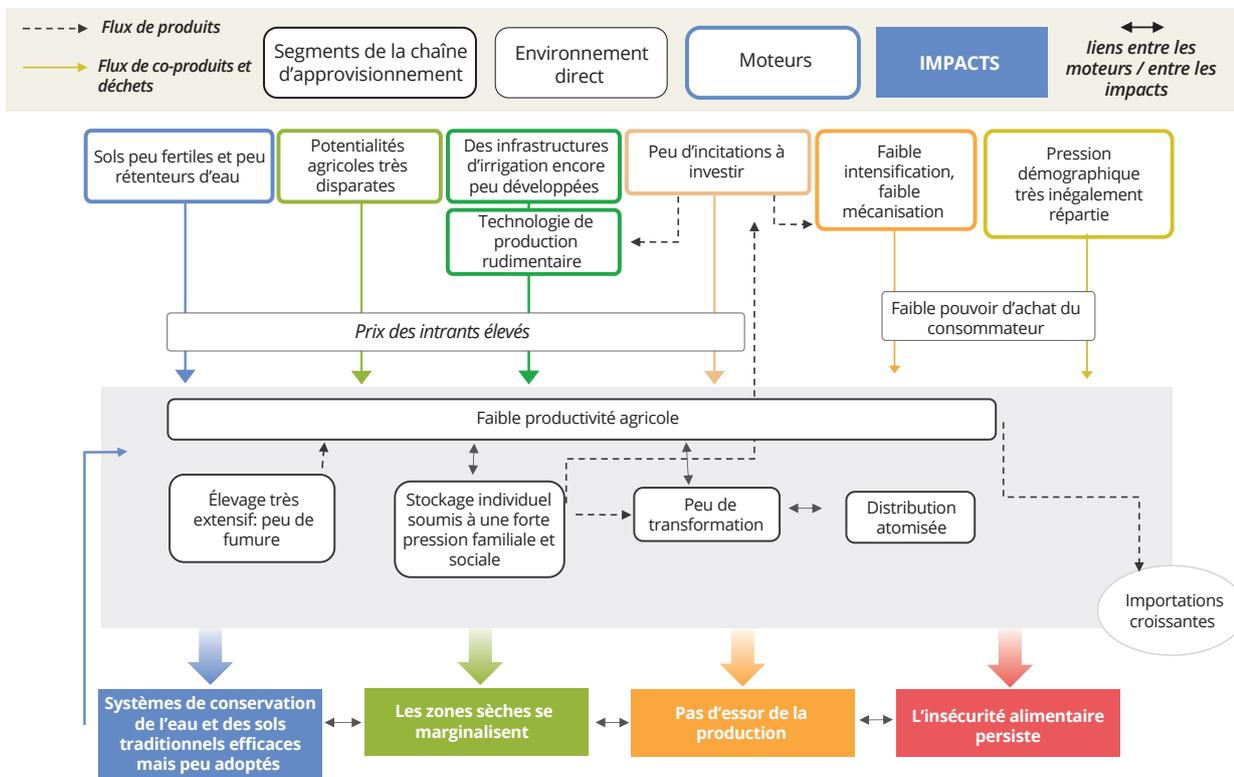


Principaux défis à relever pour atteindre les objectifs prioritaires en matière de systèmes alimentaires durables

Au Niger, les principaux défis à relever pour la durabilité et l'efficacité des systèmes alimentaires sont de plusieurs ordres. Ainsi, une première

lecture de la dynamique d'insécurité alimentaire que connaît le pays permet de soulever les points détaillés ci-dessous.

Figure 20. Schéma systémique de la sécurité alimentaire au Niger



Source : élaboré par les auteurs.

L'insécurité alimentaire persistante au Niger résulte de la faible productivité agropastorale, qui est liée à une baisse de fertilité des sols et des technologies rudimentaires de production, en plus d'une importante détérioration de l'environnement renforcée par des aléas climatiques de plus en plus fréquents. La forte pression démographique sur la partie méridionale du pays affecte également l'équilibre écologique et conduit à un recours croissant aux importations dans un contexte de faible pouvoir d'achat des populations.

Un certain nombre de défis sont ainsi identifiés. Le défi environnemental, relatif à la forte dégradation des ressources naturelles, constitue la base de tous les autres défis. Un autre défi important relatif aux systèmes alimentaires est la faiblesse du développement de l'aval de ces systèmes, qui subit à la fois des contraintes d'ordre technique et des contraintes de gouvernance. Un troisième défi identifié est relatif aux contraintes d'équité territoriale et de genre, basé sur l'iniquité dans la répartition des investissements sur le plan territorial et sur la



faiblesse du capital humain. Enfin, un dernier défi pertinent est lié à la situation de l'élevage, l'une des principales ressources sous-exploitées du Niger. Ces différents défis ont donné lieu à la

formulation suivante des questions de durabilité pour les systèmes alimentaires au Niger.

Question de durabilité 1: Comment inverser la dynamique de dégradation des ressources naturelles afin de restaurer le potentiel agrosylvopastoral et construire des systèmes alimentaires durables?

Confrontés à des conditions climatiques extrêmes, les systèmes alimentaires du Niger voient le socle sur lequel ils reposent, se dégrader d'année en année. Le contexte climatique et environnemental joue un rôle déterminant dans la dégradation de ces systèmes et conditionne toutes ses composantes. Dans cette section, les principaux moteurs qui ont conduit à une dégradation des ressources naturelles sont passés en revue. Ils sont liés aux conséquences du changement climatique, à la forte croissance démographique, à la faiblesse des investissements dans la production agrosylvopastorale, à la pauvreté et au capital humain insuffisant.

Le changement climatique se manifeste par une plus grande fréquence et une plus grande sévérité des sécheresses, des inondations et des hausses de température. Il est aussi marqué par les invasions d'acridiens et autres intempéries, tels que les vents et tempêtes de sable, la dégradation des terres, le rétrécissement des espaces de pâturage, l'assèchement des cours d'eau, le déboisement, entre autres (Dimé et Tambadia, 2020).

Le potentiel productif se dégrade de plus en plus sous la pression des modifications climatiques et des actions anthropiques (réduction des jachères, extraction de bois énergie, surpâturage, par exemple) qui ont des impacts sur les systèmes de production agrosylvopastoraux. Les problèmes environnementaux se posent avec beaucoup d'acuité du fait des sécheresses et inondations récurrentes, et de la désertification. Les sols cultivables sont à 80 pour cent dunaires et 15

à 20 pour cent sont des sols hydromorphes moyennement argileux, pauvres en éléments nutritifs et en matière organique. Dans un contexte de doublement de la population tous les 18 ans, on assiste à une compétition pour les différents usages des terres entre agriculteurs et pasteurs, et à une dégradation des ressources naturelles. Une dynamique de conversion des terres de pâturage en zones de culture est également observée. De plus, la biomasse énergie couvre 94 pour cent des besoins des ménages en énergie domestique – le bois représente plus de 90 pour cent (Ministère de l'environnement et de la lutte contre la désertification du Niger, 2004). La déforestation et la désertification progressent, cette dernière atteignant 75 pour cent du territoire national. Les forêts classées, au nombre de 84, qui couvraient une superficie de 650 000 ha sont aujourd'hui dégradées à plus de 50%. La pression sur les ressources forestières est d'origine multiple. Elle concerne en premier lieu l'extraction du bois de chauffe et les besoins de production alimentaire. D'autre part, les sous-produits forestiers entrent à hauteur de 25 pour cent dans la ration alimentaire des ruminants. Cet apport est d'autant plus important qu'il intervient en période de déficit fourrager (saison sèche). C'est ainsi que les massifs forestiers constituent de plus en plus des zones essentielles de parcours pour le bétail, en particulier dans les zones en saturation agricole. Alors que les produits forestiers entraînent dans l'alimentation au cours des périodes de soudure pour les populations rurales, ils figurent de plus en plus dans le régime alimentaire en toutes saisons. Toutefois, le rôle des forêts dans la préservation de la biodiversité, le maintien de la fertilité des

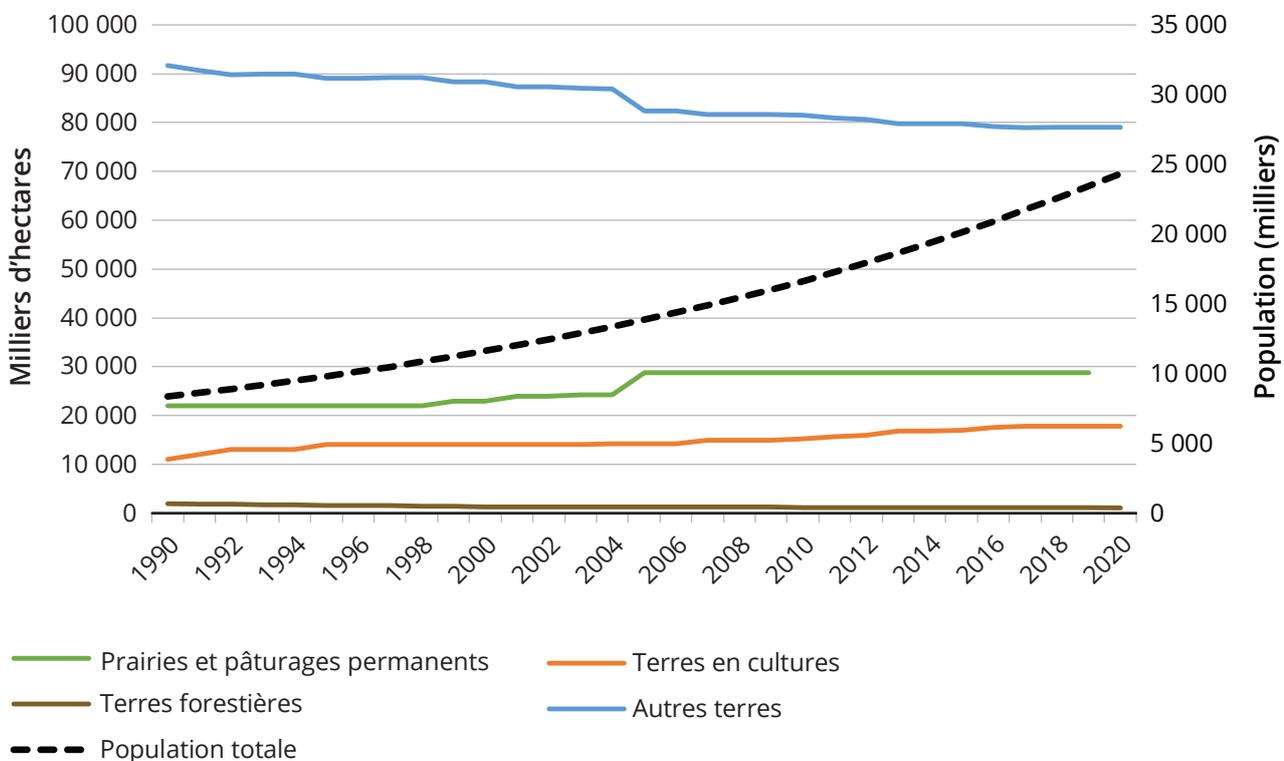


sols, la restauration des nappes phréatiques et la lutte contre l'érosion et l'ensablement est bien documenté. Tous ces facteurs affectent le potentiel productif déjà fragile.

Au total, il est prévu que le changement climatique va entraîner une réduction et un déplacement de l'aire des cultures pluviales, une baisse de 9 à 15 pour cent des rendements en grains du mil non photopériodique, une baisse de 18 à 23 pour cent des rendements en grains du sorgho, une augmentation de 21 à 25 pour cent des rendements en grains du mil photopériodique, et une augmentation de 17 à 18 pour cent des rendements en grains du maïs (CDN, 2021).

Ainsi, la baisse des rendements agricoles est due à la fois à la baisse de la fertilité des sols et à des pratiques agricoles n'associant que faiblement l'agriculture à l'élevage ou l'utilisation des systèmes agroforestiers. Toutefois, le taux de progression des superficies cultivées n'a pas suivi la croissance démographique (figure 21), ce qui s'est traduit par une chute de 1,7 à 0,8 ha de terres cultivées en moyenne par habitant en quatre décennies. Le Niger s'approche progressivement de la saturation des terres cultivables et des espaces pastoraux. Du fait de l'épuisement des sols, on estime que 100 000 hectares de terres cultivables sont perdus chaque année (RAMO-PDES 2019).

Figure 21. Comparaison de l'évolution de la population et de l'usage des terres



Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le: 31/10/2022].



Les pratiques d'extensification vers des terres de moins en moins fertiles, ainsi que l'empiètement sur les terres pastorales comme seuls recours pour augmenter les niveaux de production conduisent à une réduction des espaces pastoraux. En effet, si à l'échelle nationale la surface totale de pâturages et prairies permanentes change peu (30 millions d'ha depuis 2005 d'après FAOSTAT), elle se réduit dans certaines régions, principalement au détriment de l'élevage transhumant. Par exemple, dans la région de Dosso, la surface pastorale s'est fortement réduite. Cette tendance majeure semble être principalement due à la colonisation des espaces pastoraux par les cultures pluviales, dont la superficie est en nette augmentation. Par ailleurs, les espaces pastoraux subissent des dégradations diverses, notamment le développement d'espèces envahissantes peu appréciées, l'érosion et les ravinements. Les mesures de restauration et de surveillance de ces espaces sont pour le moment peu efficaces. Des difficultés de gestion empêchent la région d'endiguer ce phénomène: mauvais maillage spatial, infrastructures difficiles d'accès ou mal gouvernées.

Dans la région de Maradi, il existe des cas similaires bien documentés d'empiètements de l'espace pastoral par les cultures et des conflits générés, comme dans la vallée de la Targa dans la région de Maradi (Amadou et Léko, 2014; Secrétariat Permanent Régional Code Rural, 2020).

La gestion et la maîtrise de l'eau constituent également une grosse contrainte au Niger, avec des ressources constituées en majorité d'eau fossile et de cours d'eau temporaires, à l'exception du fleuve Niger situé au Sud-ouest du pays et du lac Tchad à l'extrémité Sud-Est. Sur le reste du territoire, des mares et ressources en eau temporaires sont disponibles durant l'hivernage avec les koris (oueds endoréiques). L'ensablement des cours d'eau et du fleuve Niger, en particulier, constitue un réel défi à la fois pour la navigabilité et le coût du transport des marchandises, trois

fois plus élevé par camion que par la voie fluviale. Les opérateurs font observer que le transport fluvial permettrait d'approvisionner Niamey en vivres à moindre coût, ce qui contribuerait à faciliter l'approvisionnement en denrées alimentaires de la capitale. L'ensablement représente également un défi pour la conduite des activités socioéconomiques des populations riveraines (pêche, maraîchage) et, à long terme, l'existence même des cours d'eau est menacée.

Les principaux impacts qui découlent de ces défis et moteurs sont déjà bien observés et risquent de s'aggraver. Ils sont liés à la déforestation, la perte de biodiversité, la baisse des rendements et des disponibilités par tête, l'insécurité civile, l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la pauvreté.

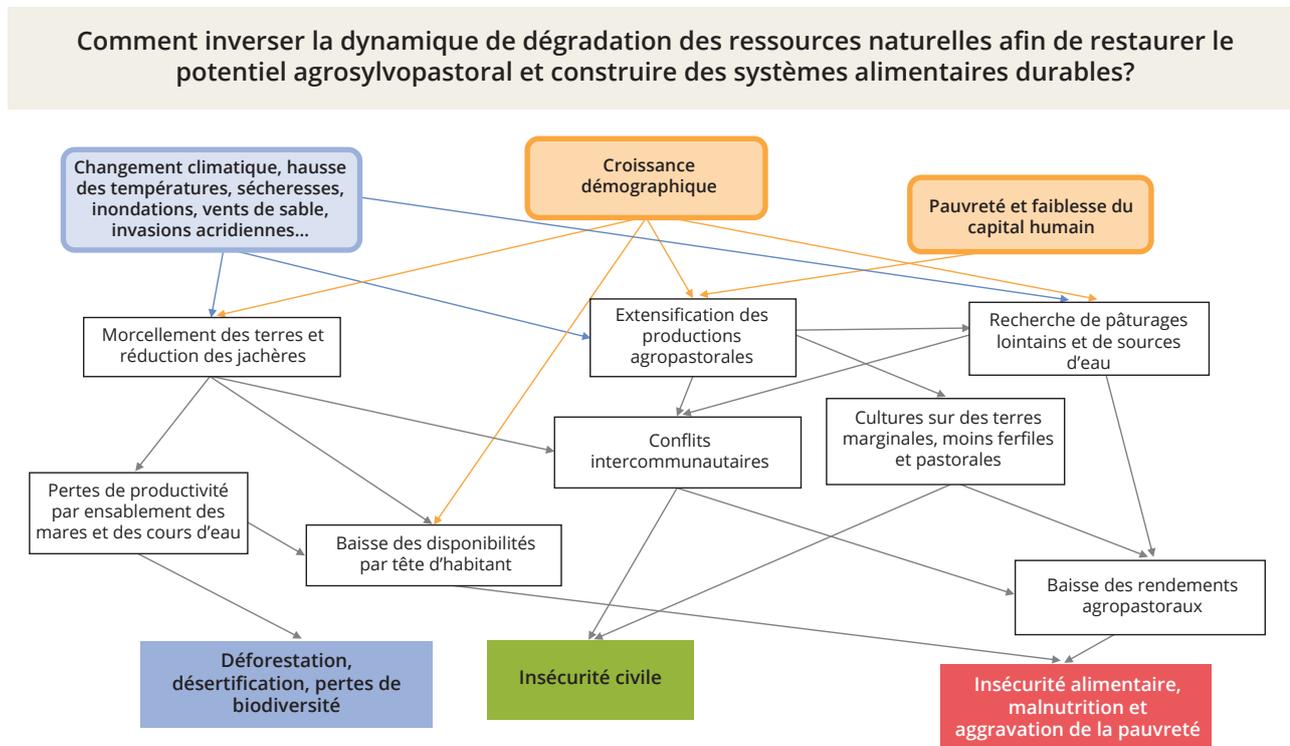
L'amélioration des performances technico-économiques des systèmes agricoles face au climat, la diversification des productions et la préservation sur le long terme des ressources naturelles (sols, eau, ressources forestières et biodiversité) sont cruciales pour renforcer la résilience des populations et poursuivre la transition vers des systèmes alimentaires durables et inclusifs.



© IFPRI/Gert-Jan Staals (CC BY-NC-ND 2.0)



Figure 22. Représentation systémique de la QCD 1



Source: élaboré par les auteurs.

Les pratiques agricoles et sociales traditionnelles combinées à la migration temporaire ont offert aux populations une certaine résilience collective durant une longue période. Cependant, elles ne leur ont pas permis de s'adapter et d'améliorer durablement leurs moyens d'existence face à la fréquence des chocs climatiques et environnementaux et à la forte croissance démographique.

D'autre part il est fréquent que les actions d'urgence humanitaire soient peu ou pas articulées avec des actions de développement durable. L'action publique n'arrive donc pas à optimiser toutes les synergies potentielles, en particulier en référence à la préservation des ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) et des services écosystémiques essentiels, l'amélioration des performances technico-économiques des systèmes de production, la diversification des productions, entre autres.

Dans ce contexte, les leviers suivants ont été identifiés:

- 1) La priorisation d'investissements structurants de grande envergure et d'intérêt collectif (établissement des systèmes agrosylvopastoraux, gestion intégrée des bassins versants et lutte contre l'ensablement, reforestation, aménagement des bas-fonds, des points d'eau et des couloirs de transhumance), ainsi qu'une vision à long terme pour une gouvernance durable de ces infrastructures.
- 2) Le développement d'un cadre multisectoriel et multi-acteurs cohérent, pour une gestion durable des services écosystémiques nigériens, en intégrant une démarche d'adaptation, et d'atténuation (préservation, restauration, aménagement, maîtrise de l'eau), orientée vers des systèmes de



production agroécologique, tout en renforçant les capacités des acteurs en agroécologie et en créant des emplois susceptibles de générer des revenus décents. Ainsi, l'adoption de technologies de conservation de la matière organique des sols et de l'eau permet une intensification agroécologique durable plus efficace que les techniques traditionnelles.

3) La mise en cohérence et l'articulation nécessaire entre interventions d'urgence et interventions plus structurantes; ceci par la promotion et la mise à disposition d'outils de prévention et de gestion des risques climatiques et de marché par une approche systémique.

QCD 2: Pourquoi les structures d'incitations socioéconomiques ne favorisent-elles pas le développement de l'aval des systèmes alimentaires?

L'aval des systèmes alimentaires au Niger est peu développé et se caractérise essentiellement par la commercialisation des produits agropastoraux dans des circuits informels impliquant une faible création de valeur ajoutée (qui, de plus, s'effectue souvent dans des conditions sommaires).

Plusieurs moteurs permettent d'expliquer ce développement déficient de l'aval des systèmes alimentaires. Le capital humain est insuffisamment développé; les consommateurs ont un pouvoir d'achat réduit; les productions agropastorales ne sont pas disponibles de manière stable et sont de qualité moindre; les circuits de commercialisation et d'import-export sont contrôlés par des monopoles et, enfin, les capacités de stockage et de transport sont insuffisantes.

La pauvreté et la faiblesse du capital humain ne permettent pas aux acteurs d'investir dans des activités productives. Le manque de formation et de professionnalisation des acteurs à toutes les étapes des systèmes alimentaires a été observée (AFD, 2019); ce qui conduit les acteurs à mener des activités multiples visant à diversifier les sources de revenus et, donc, à réduire les risques. Or, ce manque de spécialisation nuit à la qualité des produits finis.

Inefficacités dans le fonctionnement des chaînes de commercialisation: l'amalgame effectué entre les fonctions de commerce de gros, de demi-gros et

de détail génère de l'inefficacité. De même, les transporteurs font peu de distinction entre le transport de produits agricoles et le transport de passagers. Il convient de souligner le caractère informel de la plupart des activités du secteur de l'alimentation, ce qui implique une faible productivité et de bas salaires.

Les monopoles et les situations de rente existantes: il existe au Niger une catégorie de grands commerçants importateurs et grossistes qui contrôlent les circuits de commercialisation et ont la latitude de fixer les prix étant donné leur accès à un réseau d'informateurs (AFD, 2019) qui leur permet d'acheter au moment où les prix sont au plus bas pour revendre en période de pénurie. Ainsi, ils tirent profit de la situation d'enclavement du pays, de l'instabilité des disponibilités alimentaires et de la fréquence des risques de pénuries, portant préjudice à l'accès aux produits alimentaires, contribuant ainsi à aggraver l'état d'insécurité alimentaire des populations vulnérables au Niger.

Les niveaux de production restent modestes ainsi que ce qui serait nécessaire pour rendre viables des investissements en infrastructures et équipements au-delà du stade artisanal; cette situation décourage les investisseurs potentiels dans la transformation agroalimentaire, qui auraient besoin d'un approvisionnement stable et régulier.



Les insuffisantes capacités de stockage et de transport expliquent l'instabilité des approvisionnements et la volatilité des prix qui en découle. Elles expliquent également l'importance du commerce transfrontalier de céréales et légumineuses qui, par ailleurs, s'effectue dans les deux sens en fonction de la conjoncture de part et d'autre des frontières. En ce sens, les circuits de commercialisation des produits agricoles ne sont pas suffisamment soutenus par les pouvoirs publics. C'est notamment le cas des producteurs d'oignons de Tahoua qui font souvent face à une mévente, comme en 2021 pour cause de dépendance vis-à-vis des commerçants nigériens et ivoiriens pour écouler la production. Bénéficiant d'appuis (ONG et autres partenaires), ces derniers sont plus orientés vers le développement de la production et, dans une moindre mesure, du stockage (ANP, 2021). Compte tenu du différentiel de prix entre les saisons, le prix de la tonne d'oignons vendue à 7 000 francs CFA bord champ (14 USD environ) en période de récolte, peut monter jusqu'à 30 000 ou 40 000 francs CFA (60 ou 80 USD) durant la

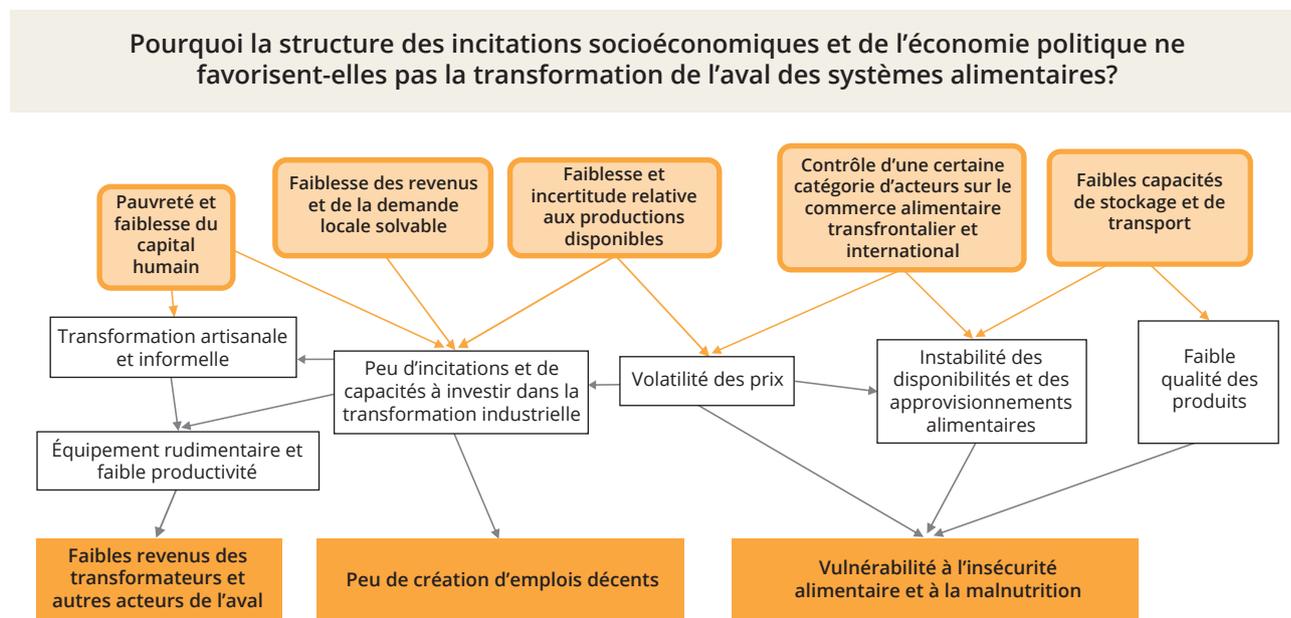
saison pluvieuse, soit près de 4 à 6 fois le prix initial. Ainsi, seuls les producteurs aisés peuvent réellement profiter de cette plus-value en faisant l'option de stocker leurs produits.

- *Le faible nombre d'acteurs financiers capables d'octroyer des crédits aux micro, petites et moyennes entreprises* en milieu rural est un véritable handicap. Ces structures sont d'autant plus difficiles à opérer que les distances à parcourir sont importantes et les coûts de transport élevés. En milieu rural, seuls 7 pour cent des ruraux ont un compte bancaire et moins de 2 pour cent d'entre eux avaient déjà obtenu un crédit d'une institution de microfinance (Cancino, 2018).
- *L'insuffisant pouvoir d'achat des consommateurs* ne fournit pas aux agro-transformateurs et aux acteurs des systèmes alimentaires un marché national suffisamment solvable et rentable. La classe moyenne nigérienne peine à se développer.





Figure 23. Représentation systémique de la QCD 2



Source: élaboré par les auteurs.

Les leviers suivants sont proposés pour relever les défis liés au développement de l'aval des systèmes alimentaires.

- **Levier 1:** Renforcer les capacités des organisations professionnelles, en particulier leurs mécanismes de gouvernance, afin de créer des systèmes transparents et inclusifs prenant en compte les intérêts du plus grand nombre. La mise en place de systèmes d'information sur les marchés, performants et accessibles au plus grand nombre, serait un moyen de mettre en relation des semenciers avec les producteurs pour un accès aux intrants.
- **Levier 2:** Investir dans des infrastructures de stockage en relation avec les organisations professionnelles (OP) et le gouvernement pour la construction d'infrastructures en relation avec le secteur privé, afin de répondre aux besoins de transformation et de commercialisation en reliant les producteurs et fournisseurs aux opérateurs en charge de

ces infrastructures, et en créant une synergie avec la structure publique de stockage (Office des produits vivriers du Niger [OPVN]) tout en renforçant leurs capacités de gestion.

- **Levier 3:** Élaborer des programmes de renforcement des capacités pour les femmes et les jeunes dans la transformation artisanale et le petit commerce, particulièrement touchés par le sous-emploi en milieu rural et urbain. En effet, si d'importants progrès restent à faire, il faut reconnaître que des débuts de réalisation apparaissent dans la transformation des produits agricoles (farines de mil et de sorgho, épices, tomates, poudre d'oignon et de poivron) et dans la production agroindustrielle (lait, yaourt) qui se développe avec l'appui des partenaires et ONG, et du gouvernement.

La structuration et la création d'un réseau de centres d'incubation en faveur des petites et moyennes entreprises, des jeunes et des femmes pourrait être un catalyseur permettant d'accélérer le développement de l'aval.



QCD 3: Pourquoi les collectivités locales ne parviennent-elles pas à créer les conditions pour un développement inclusif, durable et résilient des systèmes alimentaires?

Les niveaux de pauvreté sont globalement élevés au Niger, et il existe des disparités géographiques entre secteurs urbains et ruraux, d'une région à une autre. Le taux de pauvreté le plus bas se retrouve à Niamey avec 6,9 pour cent alors qu'il monte à plus de 45 pour cent dans les régions de Dosso, Zinder et Maradi. Ces deux dernières présentent les taux les plus élevés (Banque mondiale, 2021). Or, la corrélation est très forte entre niveaux de pauvreté, accès à l'emploi et aux services sociaux de base, et insécurité alimentaire. D'où l'importance des investissements à réaliser dans la mise en œuvre de politiques de décentralisation afin de réduire ces niveaux de disparité – donc, de mettre en place une démarche et des processus de développement territorial.

Six moteurs ont été identifiés et, parmi eux, quatre ont été passés en revue: 1/ un dispositif institutionnel inadéquat (gouvernance locale en cours de construction); 2/ l'inefficacité des investissements dans les infrastructures et services sociaux de base; 3/ les questions foncières; 4/ les disparités de genre; 5/ la forte croissance démographique; et 6/ le changement climatique (ces deux derniers sont des tendances lourdes qui affectent tous les autres moteurs). Les quatre premiers sont analysés ci-après.

1. Les faiblesses institutionnelles

Bien que des politiques de décentralisation aient été mises en place depuis la période coloniale, ce processus a peiné à produire les résultats escomptés. Ceci s'explique par un ensemble de raisons liées à la faiblesse des institutions, aux ressources limitées dont elles disposent et, par conséquent, à leur efficacité réduite dans la mise en œuvre des politiques. De plus, les situations au plan local sont diverses et complexes, avec une juxtaposition des structures traditionnelles et institutions étatiques créées dans le cadre de la décentralisation. La mise en œuvre des politiques souffre également de

la faiblesse des ressources financières mises à disposition par le gouvernement. De fait, ce sont les ONG et les projets qui fournissent une part importante du financement public. À l'exception de certaines collectivités qui intègrent les chaînes de valeur agricoles et/ou alimentaires dans leurs plans d'action, la plupart d'entre elles ne considèrent pas les défis liés aux chaînes d'approvisionnement, et cette thématique reste donc largement entre les mains des acteurs du secteur informel (de Sardan, 2006). Les collectivités locales se focalisent en priorité sur les questions foncières et de gestion des ressources naturelles, et sur les questions humanitaires d'urgence en situation de crise alimentaire. Elles laissent ainsi aux projets et aux ONG le soin de travailler avec les acteurs des systèmes alimentaires sur les aspects de transformation structurelle. Cependant, ces interventions initiées par les projets de développement ont un horizon limité dans le temps, et ont souvent pour conséquence une plus grande dispersion des centres de décision et une insuffisance des ressources disponibles, laissant peu de place à la synergie et à la coordination des interventions. Seul un petit nombre de projets parvient à créer une dynamique structurante capable de mobiliser les ressources locales et de prendre en considération les préoccupations transformatives des acteurs des systèmes alimentaires.

Par ailleurs, c'est le Ministère de l'intérieur, de la sécurité et des affaires coutumières et religieuses du Niger qui est aussi chargé de la décentralisation; étant donné la priorité qui est actuellement accordée aux questions sécuritaires, les questions cruciales liées à la décentralisation sont trop souvent reléguées au second plan. De plus, les autres ministères nigériens qui interviennent dans le cadre de la décentralisation – tels que le Ministère des finances, le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire – ne disposent pas des dispositifs



adéquats ou subissent des contraintes dans leurs opérations. Ainsi le Ministère des finances n'a pas de direction spécifique en charge des finances locales, et encore moins de structure déconcentrée au niveau des communes pour interagir et appuyer efficacement les collectivités territoriales et communales; tandis que le Ministère de l'aménagement du territoire qui lui, dispose de structures déconcentrées jusqu'au niveau des communes et leur fournit des outils de suivi et de planification, se heurte souvent à la résistance des autres ministères qui considèrent dans leurs attributions de gérer le processus de décentralisation. Enfin, le Ministère du plan en charge de concevoir les stratégies de développement territorial, peine à mettre en place des options basées sur la localisation géographique des populations les plus vulnérables. Ce sont donc à la fois des questions d'ancrage institutionnel, de manque de clarté dans l'attribution des rôles, de flexibilité et d'efficacité dans les mécanismes de financement, autant que d'options stratégiques sur lesquelles il faudra s'attarder pour assurer une mise en œuvre efficace des interventions au niveau local.

Sur le plan sectoriel, ces faiblesses institutionnelles accentuent les défis fonciers, les difficultés pour garantir l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures, les défis liés à l'emploi des jeunes et à la disparité de genre dans l'accès aux ressources productives.

2. La question foncière

- La croissance démographique ainsi que la rareté des terres et des espaces disponibles liée à l'épuisement des ressources (tels que pâturages, sources d'eau ou parcours), autant que la multiplicité des acteurs et des usages ont contribué à accélérer une marchandisation des terres et, de fait, des processus d'exclusion et d'inégalité d'accès aux ressources. Cette tendance renforce l'accentuation de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et le risque de conflits entre les acteurs. Elle n'est cependant que faiblement prise en compte dans le cadre de la décentralisation.

Ainsi, les Commissions foncières (Cofo) créées dans une période antérieure au processus de décentralisation et exerçant de larges prérogatives sur la gestion du foncier au niveau territorial, ne disposent que de peu de moyens pour intervenir dans le cas d'octrois de concessions à des investisseurs ou des opérateurs du secteur privé. Ces concessions sont octroyées en zone pastorale, là où de larges espaces fournissent une diversité de ressources indispensables au bon fonctionnement et à l'efficacité des systèmes pastoraux (sels minéraux, pâturages, sources d'eau, entre autres) (Touré, 2015).

De même, avant les années 2000, les terres agricoles se sont accrues de plus de 40 pour cent, par une conversion des espaces pastoraux. S'il est vrai que certains pasteurs se sont reconvertis à l'agriculture, la plus grande portion de ces nouvelles terres agricoles ont été cédées aux agriculteurs provenant de zones agricoles saturées par les collectivités territoriales et les autorités coutumières (Touré, 2015). Ainsi, les questions foncières au Niger revêtent un caractère complexe où les populations vulnérables, de même que certaines catégories socio-professionnelles, telles que les pasteurs, se retrouvent dans une situation défavorable.

3. L'accès aux services sociaux de base

Compte tenu de la forte croissance démographique, les besoins en services sociaux de base au Niger sont considérables (santé, éducation, eau potable, pistes rurales, routes, emploi, entre autres) et influent sur les performances des systèmes alimentaires. Une population peu formée ne peut en effet participer efficacement aux activités de ces systèmes. En matière d'éducation, un peu plus de 7 personnes sur 10, soit 72,4 pour cent n'ont jamais été à l'école (Ministère du plan et INS, 2017). En milieu rural, ce taux est de 77,6 pour cent contre 50,5 pour cent en milieu urbain autre que Niamey – où il est de l'ordre de 32 pour cent. En ce qui concerne le genre, la proportion de personnes non scolarisées est plus élevée



© EU/ECHO/Anouk Delafortrie (CC BY-NC-ND 2.0)

chez les femmes (76 pour cent) que chez les hommes (69 pour cent). La basse fréquentation scolaire constitue une contrainte importante pour le développement du capital humain et pour assurer un développement durable des systèmes alimentaires.

En matière d'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'assainissement, la faible efficacité de la gouvernance de l'action publique évoquée ci-dessus constitue un frein au développement des systèmes alimentaires et contribue à la malnutrition des enfants. Le fossé entre la planification et la mobilisation effective des ressources est de taille, tout comme le fossé entre l'affectation et les réalisations des investissements. Ainsi, l'accès aux services sociaux de base est à la fois limité et différencié, ce qui pénalise les populations compte tenu du coût appliqué aux usagers (en particulier dans l'éducation et la santé), de la faiblesse des revenus et de la privatisation d'un grand nombre de ces services au cours de la décennie écoulée (2010-2020). En effet, il a été observé durant cette période, une baisse du budget public destiné aux soins de santé et à l'éducation et, inversement, une augmentation de la contribution exigée aux populations pour l'accès à ces services sociaux de base. Paradoxalement, ces services ont été étendus par l'intermédiaire de leur privatisation et d'un accès à un coût plus

élevé, laissant ainsi de côté une large frange de la population, en particulier les plus vulnérables (da Corta *et al.*, 2021).

4. Les disparités de genre

Avec un faible accès des femmes à l'éducation, au foncier et aux opportunités d'emploi, ces disparités sont reconnues au niveau le plus élevé de l'État. La mince participation des femmes à la vie active se reflète aussi bien au niveau national qu'au niveau géographique, rural et urbain. Au niveau national, le taux d'activité est de 36,5 pour cent pour les femmes contre 82,5 pour cent pour les hommes (Ministère de la protection de la femme et de l'enfant du Niger, 2020). En milieu urbain, 26,8 pour cent des femmes et 65,6 pour cent des hommes sont considérés comme actifs (au sens de la comptabilité nationale). En milieu rural, 38,6 pour cent des femmes et 86,5 pour cent des hommes sont actifs. Il convient cependant de noter que ces statistiques ne prennent pas en compte le travail non rémunéré effectué par les femmes. Leur accès à l'éducation est particulièrement limité, comme cela a déjà été évoqué, d'où de faibles opportunités de recrutement et, donc, d'emplois et de revenus. Au total, les femmes ne parviennent pas à exercer pleinement leurs fonctions productives et reproductives. Leur rôle dans la transformation et la commercialisation des produits alimentaires

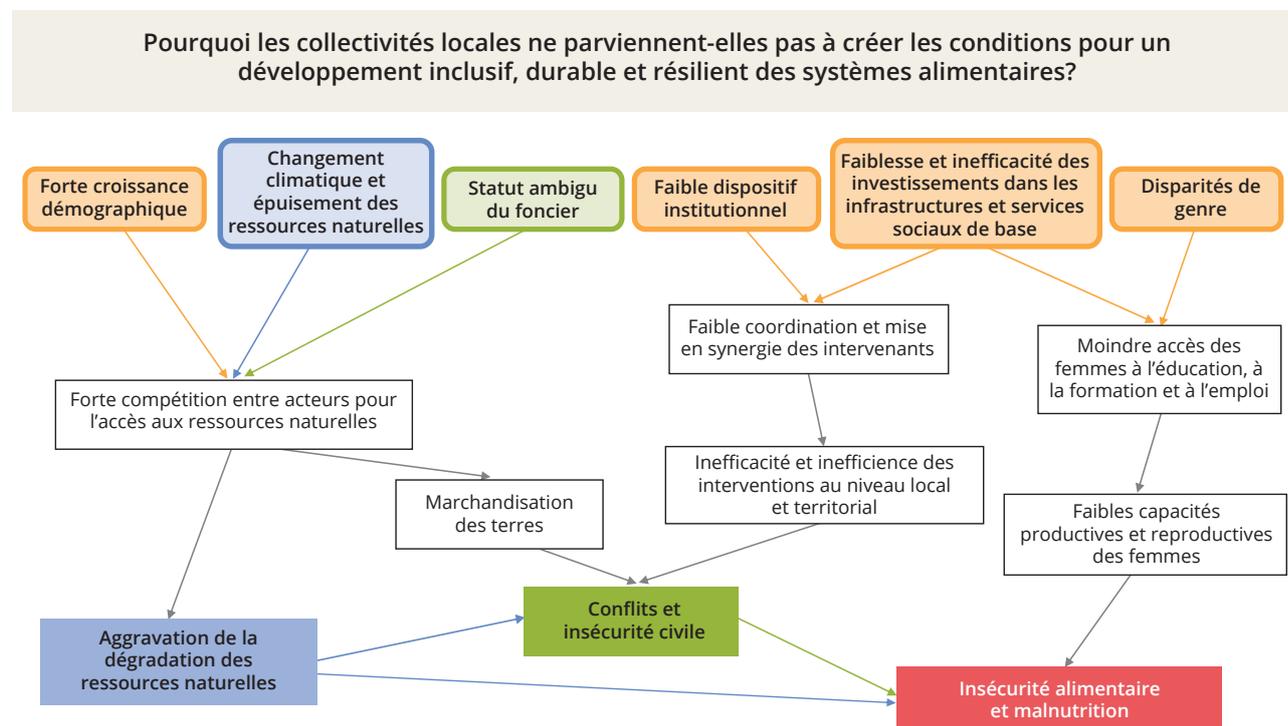


est limité, et elles sont de plus en plus concurrencées par les hommes. De plus, elles utilisent une main-d'œuvre féminine d'un très jeune âge et cette pratique entre en concurrence avec l'éducation à laquelle ces jeunes filles devraient avoir accès. Une telle situation renforce et aggrave la précarité, l'insécurité alimentaire et la pauvreté qui concernent 20 pour cent des ménages nigériens.

Parmi les impacts de la faiblesse des collectivités locales, il est possible de retenir l'aggravation de la dégradation des ressources naturelles, des sources de conflits et d'insécurité, et enfin, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En particulier sur le plan territorial, l'accentuation

du contexte d'insécurité devient un nouveau frein pour le développement des systèmes alimentaires, notamment dans les zones directement affectées (régions de Diffa, Tillabéri, Maradi et Tahoua), tout en étant l'une des causes initiales. En outre, ces zones sont plus ou moins enclavées, éloignées des pôles de décision, sujettes à l'émigration et aux défis du changement climatique et de la désertification. Les flux migratoires se sont intensifiés et sont devenus plus visibles au cours des dernières années, tant vers l'Algérie (femmes et enfants du département de Kantché, région de Zinder) que vers la Libye et vers les pays côtiers du Golfe de Guinée. Ainsi, ces différents impacts sont interdépendants et s'alimentent les uns les autres.

Figure 24. Représentation systémique de la QCD 3



Source: élaboré par les auteurs.

Les leviers

Les inégalités de développement constatées entre zones urbaines et rurales et entre régions,

devraient constituer la principale raison pour la mise en place d'une approche territoriale qui permettrait de cibler les interventions et les appuis à apporter au niveau décentralisé.



Quelques opportunités se dessinent. Compte tenu de la situation précaire des ménages, certaines femmes encouragées par leurs conjoints sont parvenues à acquérir une relative autonomie en détenant des actifs et par le travail dans les domaines de la préparation et vente d'aliments, la couture et la commercialisation d'autres denrées. L'existence de réseaux et groupements leur procure des avantages spécifiques (da Corta, 2021). L'accès à la formation professionnelle et aux opportunités d'emploi pourrait être encouragé par les collectivités locales.

Parmi les leviers proposés, on retient:

- 1) Une mobilisation des ressources publiques et privées dans une démarche de développement territorial intégré et de développement des systèmes alimentaires territoriaux, en s'appuyant sur les dynamiques des villes secondaires (telles que Kantché ou Gaya). Ceci permettra de créer des opportunités d'investissement pour des micro, petites et moyennes entreprises basées sur le potentiel de ressources agrosylvopastorales locales, grâce à des incitations socioéconomiques privilégiant les jeunes et les femmes (formation professionnelle et apprentissage, sécurisation des approvisionnements en matières premières), par la mise en réseau pour la recherche de marchés, l'accès au crédit et aux outils de gestion des risques. C'est ainsi qu'un processus de transformation rurale durable et équitable pourra être généré.
- 2) Mobiliser et planifier des ressources stables sur le long terme au niveau local dans les régions les plus défavorisées pour le financement de filets sociaux de protection, et organiser l'accès des populations les plus vulnérables par des méthodes de ciblage appropriées.
- 3) Favoriser la restauration des espaces agrosylvopastoraux, l'aménagement des bas-fonds, la sécurisation des exploitations



familiales, la gestion de parcours et de bancs fourragers et du bois énergie, dans un cadre agroforestier où coexistent les besoins des différentes communautés (pasteurs, petits producteurs et sylviculteurs). Une sécurisation et une gestion concertée des points d'eau seraient identifiées sur la base d'une concertation participative et inclusive entre les communautés d'agriculteurs, d'agroéleveurs et de pasteurs.

- 4) En ce qui concerne les disparités de genre, de nouvelles dynamiques d'autonomisation apparaissent et méritent d'être appuyées, en favorisant une plus grande participation des femmes dans les processus de prises de décision au sein des collectivités territoriales, dans les organisations professionnelles et dans l'accès au crédit, aux ressources productives (terre, intrants et équipements) et aux marchés. C'est ainsi qu'un processus de transformation rurale durable et équitable au niveau territorial pourra être généré.



© EU/ECHO/Anouk Delafortrie (CC BY-NC-ND 2.0)

QCD4: Le potentiel pastoral du Niger est menacé à la fois par les changements climatiques et la compétition pour les ressources. Comment assurer une transformation durable des systèmes d'élevage?

Si le Niger ne peut être considéré comme un grand pays agricole, il détient d'importantes ressources pastorales sur lesquelles reposent les moyens d'existence d'au moins 80 pour cent de sa population. L'élevage constitue à ce titre un pilier sur lequel pourrait reposer une transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires et une amélioration des conditions de vie des populations. Cette question de durabilité examine les défis des systèmes pastoraux nigériens et les leviers d'une transition vers des systèmes durables et inclusifs.

Le potentiel pastoral du Niger a été lourdement affecté par l'extensification des cultures vers les zones pastorales et les couloirs de transhumance. Les moteurs des défis sont liés au changement climatique, à la démographie, au mode de gestion inadapté des ressources animales, à la faiblesse et à l'inégale répartition des investissements publics et privés consacrés à l'élevage, et aux conditions dans lesquelles s'exerce le commerce transfrontalier du bétail. Plusieurs catégories d'acteurs ont été présentées dans l'élevage. Il convient de mentionner ici la disparité des catégories d'éleveurs. En dehors des nomades, transhumants, des agropasteurs et des pasteurs sédentaires, les disparités grandissantes entre les petits et les grands

éleveurs sont aussi essentielles; ces derniers sont souvent des fonctionnaires, civils ou militaires et des autorités coutumières locales qui investissent dans l'élevage et qui confient leurs troupeaux à des éleveurs de métier appauvris par les sécheresses successives.

Les défis liés au changement climatique et à la croissance démographique ont déjà été largement évoqués dans les sections précédentes. Compte tenu de l'importance de l'élevage transhumant au Niger, la compétition pour des ressources naturelles qui se font de plus en plus rares ne fait que s'aggraver dans ce contexte. Cela a pour implication une marginalisation des pasteurs transhumants et des petits éleveurs qui ont tendance à se sédentariser pour s'adonner à l'agriculture. Les plus résilients d'entre eux s'orientent vers la transhumance transfrontalière vers le Bénin ou le Nigéria. Les risques de conflit et d'insécurité se combinent aussi avec les interdictions liées à la transhumance dans ces pays limitrophes, ce qui signifie encore plus de pression et de précarité pour les éleveurs.

Les modes de gestion inadaptés des troupeaux constituent un défi critique à relever pour une transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires au Niger. Tout d'abord,



le consensus sur le partage des ressources naturelles disponibles constitue un véritable défi pour les collectivités locales et territoriales comme cela a été examiné dans la QCD 3. Les couloirs de transhumance ne sont plus respectés et la divagation d'animaux sur les exploitations agricoles constituent des sources importantes de conflit communautaire. De plus en plus, les petits éleveurs sont contraints de se sédentariser et de devenir agropasteurs pour assurer leurs moyens d'existence. D'une manière générale, la plupart des agropasteurs se limitent à l'élevage de petits ruminants, moins coûteux et plus résilients, mais en même temps moins profitables. Un deuxième élément caractérisant la gestion inadaptée du capital bétail est qu'il est encore largement considéré comme une épargne à laquelle on a recours en cas de nécessité pour faire face aux dépenses de santé, d'éducation, d'alimentation (bétail contre céréales), ou en cas de cérémonies familiales. Dans la pire des situations, les ventes de bétail se déroulent en période de stress hydrique, lorsque les éleveurs n'ont plus les moyens de subvenir aux besoins de leurs troupeaux. La vente à de telles périodes aboutit à des pertes importantes pour les éleveurs. C'est ainsi que l'on assiste à une paupérisation des petits éleveurs (devenant salariés), et à l'apparition d'une catégorie d'éleveurs riches souvent issus d'autres milieux socioprofessionnels, comme mentionné précédemment.

L'inégale répartition des investissements publics au détriment de l'élevage constitue également un défi à relever. Le budget alloué au département de l'élevage ne représente que 10,7 pour cent du budget total alloué au Ministère nigérien de l'agriculture et de l'élevage. De plus, une part importante des budgets consacrés à l'élevage est orientée vers la santé animale, bien que des progrès importants aient été réalisés en termes de réduction de la mortalité et de la morbidité des animaux. Ceci a d'ailleurs contribué à un accroissement important du cheptel au Niger. Cependant, les faibles appuis apportés en termes d'exploitation, aussi bien en amont (production fourragère), qu'en aval (structures

de transformation, de stockage, d'exploitation des sous-produits tels que les cuirs et peaux) constituent un frein à la transformation durable et inclusive des systèmes d'élevage. Les efforts du gouvernement s'orientent vers la création de fermes d'élevage intensif, où la mise à l'échelle et les effets induits en termes de durabilité et d'inclusivité sont difficilement perceptibles (APESS, Inter-Réseaux, 2014). De plus, les gains obtenus en matière de santé animale sont en voie d'être réduits du fait de l'insécurité et de la difficulté d'accès des troupeaux aux centres de vaccination (Réseau Billital Maroobe et partenaires, 2022).

Le commerce sous-régional de produits animaux constitue un atout de l'élevage au Niger. Un réseau de commerçants s'y investit et étend ses activités vers les pays côtiers, dont le Nigéria (premier partenaire), le Bénin, le Ghana et la Côte-d'Ivoire. Cependant, ces commerçants sont en relation avec des éleveurs qui ne sont pas informés de l'évolution des prix dans les pays de destination. Il n'y a pas d'évidence que l'interprofession bétail, viande, cuirs et peaux joue correctement son rôle de ce point de vue. Bien que les systèmes d'information sur les marchés à bétail soient fonctionnels au Niger, les éleveurs, en particulier ceux qui vendent en période de détresse, n'ont pas forcément accès à l'information sur les prix en vigueur, en particulier sur les marchés régionaux de destination. Ainsi, il n'est pas certain qu'ils reçoivent une part équitable de la valeur ajoutée du commerce régional de bétail. Les commerçants ne sont pas non plus à l'abri des tracasseries administratives sur les routes et, de ce fait, peuvent être obligés de payer un surcoût tout au long de leur itinéraire.

En termes d'impact, les défis qui pèsent sur l'élevage au Niger se traduisent par une aggravation de l'insécurité et une obligation d'effectuer des transhumances de plus en plus lointaines, une paupérisation d'un grand nombre de petits éleveurs, une baisse de la contribution de l'élevage à la richesse nationale et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.



Transition vers des systèmes alimentaires durables

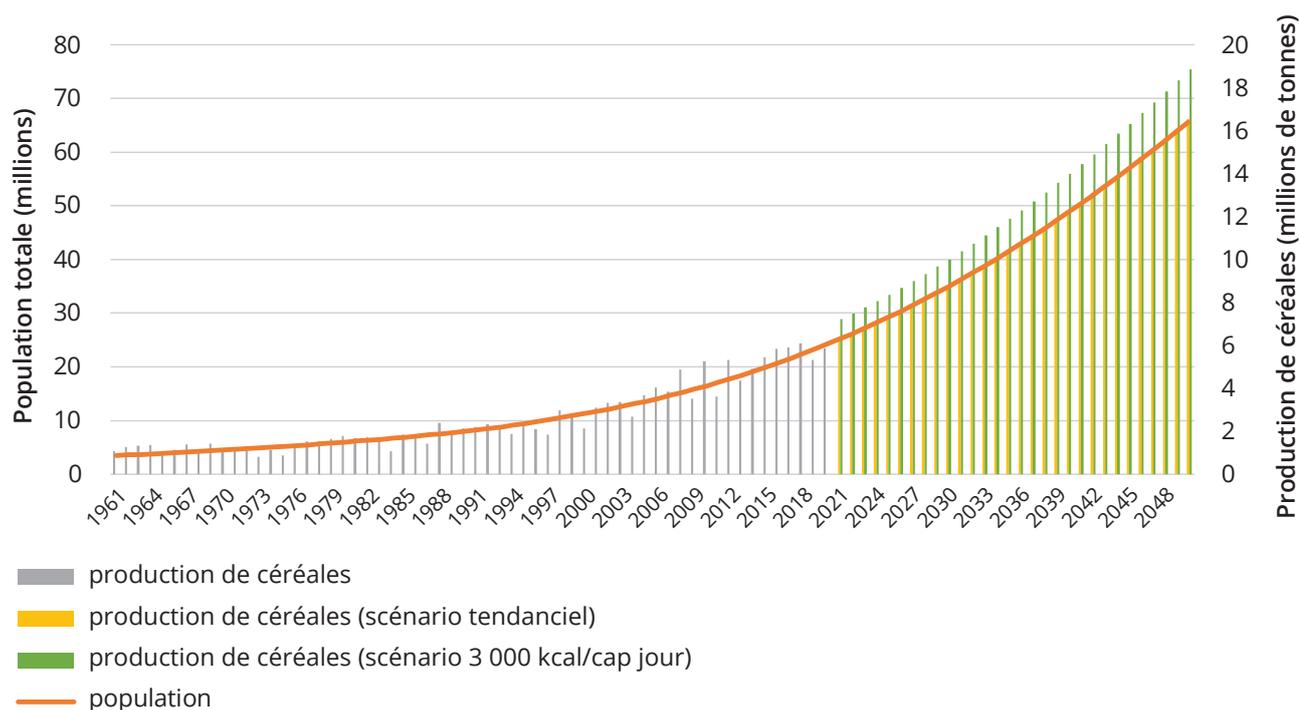
Les différents éléments présentés plus haut montrent que dans les années à venir, le Niger devra accroître durablement la quantité et la qualité des aliments disponibles pour une population en forte croissance alors que l'agriculture fait face à des contraintes croissantes.

Si aucune rupture de tendance n'est opérée, en 2030, on comptera 3 millions d'enfants en

situation de malnutrition (sur un total de 6,6 millions d'enfants de moins de 5 ans).

Avec des besoins estimés à 250 kg de céréales par personne et par an suivant les projections démographiques moyennes, le pays devrait produire 16,5 millions de tonnes en 2050 (contre environ 6 millions de tonnes produites aujourd'hui).

Figure 26. Évolution de la production de céréales nécessaire jusqu'en 2050



Source: FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/#home> [page web consultée le 31/10/2022].

Cet objectif est difficilement concevable aujourd'hui mais il existe des marges importantes d'augmentation des rendements, tant par voie d'intensification conventionnelle (intrants chimiques) que par voie agroécologique. Le pays dispose aussi de plusieurs cadres stratégiques et politiques. Ainsi, les grands objectifs de

développement sont définis par la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI) Niger 2035. Elle comprend:

- Le Plan de développement économique et social (PDES). Ceux de 2012-2015 et 2017-2021 sont répartis en cinq axes mis en œuvre à



travers sept pôles sectoriels dont le pôle transformation du monde rural, qui se décline en Initiative 3N, à savoir, «les Nigériens Nourrissent les Nigériens».

- L'Initiative 3N représente le cadre fédérateur pour toutes les initiatives en faveur de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et du développement agricole durable. C'est une stratégie multisectorielle et multi acteurs axée sur les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile articulés autour des communautés locales (communes et collectivités régionales) dans le but d'accélérer le développement durable. Elle intègre les aspects liés au changement climatique et tient compte des besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

Par ailleurs un triplement de la production d'ici 2050 pourrait être envisageable en misant sur:

- l'émergence d'une classe moyenne urbaine avec un pouvoir d'achat suffisant;
- la mise en œuvre de politiques agricoles territorialisées avec des incitatifs stables et clairs (y compris des politiques de subvention ciblées);
- des incitations à l'intensification agroécologique, notamment en matière d'utilisation des fumures animales, l'agrofesterie, l'aménagement des bas-fonds et des retenues collinaires;
- une vulgarisation ciblée sur les aspects techniques et de gestion intégrale des exploitations et sur l'accès au crédit.





En plus des leviers proposés pour chacune des questions clé de durabilité, les orientations et options stratégiques suivantes s'imposeraient:

- Une transition agroécologique caractérisée par une intégration agriculture-élevage-foresterie permettant un élevage extensif et durable grâce à une meilleure gestion de la quantité et de la qualité du cheptel (impliquant une meilleure gestion du stockage et du déstockage) ainsi que de l'accès aux ressources sylvopastorales.
- Une transition vers un système de commercialisation et de transformation des produits locaux basé sur une autonomisation des institutions locales, grâce à un passage progressif des politiques de déconcentration vers des politiques de décentralisation autour des villes secondaires.

Ces transitions devront reposer sur:

- 1) Une réallocation d'une part substantielle des ressources issues de l'extraction minière et pétrolière vers la gestion durable des services écosystémiques afin de restaurer le socle productif des territoires à forte concentration de populations vulnérables. Une partie de ces ressources devra aussi être consacrée au renforcement du capital humain à travers les capacités des acteurs dans la gestion des écosystèmes, en particulier des femmes et des jeunes.
- 2) Un investissement considérable au niveau de la recherche afin de pouvoir accompagner la transition vers des systèmes alimentaires durables et inclusifs.
- 3) Un investissement massif dans les pratiques visant une intensification agroécologique des systèmes agrosylvopastoraux et halieutiques en utilisant les outils innovants de l'agroécologie dans un contexte de diversification des productions basées sur:



a/ l'élevage et les produits dérivés (viande, lait, cuirs et peaux) en zone pastorale et agropastorale; b/ le recentrage des cultures sèches sur les zones agropastorales et agricoles en privilégiant les cultures et les variétés les mieux adaptées aux écosystèmes; c/ une irrigation diversifiée basée sur tout le potentiel existant – cours d'eau permanents et temporaires – grâce à des bassins de rétention et aux bas-fonds, et ne se limitant pas au riz et au maïs, mais intégrant les cultures maraîchères et fruitières en association avec la pêche.

- 4) Une intégration des interventions d'urgence dans une politique de gestion multidimensionnelle et holistique de long terme, où les volets de l'environnement et du climat, de la production, de la transformation et des marchés, sont adressés de manière simultanée à l'aide d'outils appropriés liés à la prévention, à l'adaptation et à l'atténuation des risques.
- 5) Une amélioration des systèmes de gouvernance en général, des systèmes alimentaires en particulier, par l'instauration de mécanismes de redevabilité et de reddition des comptes au niveau national, régional, et local.



Bibliographie

Aboubacar, D. 2017. *Revue des filières bétail/ viande et lait et des politiques qui les influencent au Niger*. FAO, ECOWAS. www.fao.org/publications/card/fr/c/e4fa7fb2-4be2-4699-8bc1-a18b956af1b6/

Agence française de développement (AFD). 2019. *Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires. Étude de cas sur la ville de Niamey (Niger)*. Notes techniques n°50. Disponible sur: www.afd.fr/fr/ressources/systemes-dapprovisionnement-et-de-distribution-alimentaires

Agence nigérienne de presse (ANP). 2021. Début de la campagne de commercialisation de la filière oignon dans la région de Tahoua. ANP. www.anp.ne/article/debut-de-la-campagne-de-commercialisation-de-la-filiere-oignon-dans-la-region-de-tahoua

Ahlijah, M. 2021. «Démographie: le Niger possède la population la plus jeune au monde». *aNiamey.com*, 7 juin 2021. <http://news.aniamey.com/h/103397.html>.

Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS). 2014. *Eléments de bilan du soutien public à l'élevage au Niger depuis Maputo*. Document de travail. www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/note_apes_niger_mise_en_page.pdf

Ba Diao, M. 2010. «Le rôle du Nigéria dans la sécurité alimentaire du Niger». *Revue Grain de sel*, Inter-réseaux. www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/pdf_p25-26_Niger.pdf

Banque mondiale. 2021a. Banque de données, Indicateurs du développement mondial, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> [page web consultée le: 31/10/2022].

Banque mondiale. 2021b. Niger – vue d'ensemble. La Banque Mondiale au Niger, www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview#1 [page web consultée le: 31/10/2022].

Banque mondiale. 2021c. Worldwide Governance Indicators. <https://info.worldbank.org/governance/wgi/Home/Reports> [page web consultée le: 31/10/2022].

Banque mondiale. 2021d. Agriculture, forestry, and fishing, value added (% of GDP) – Niger. World Bank national accounts data, and OECD National Accounts data files. <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=NE> [page web consultée le: 31/10/2022].

Bocoum, I., Issa, A. et Yahaya, S. 2013. *L'élevage et les conditions de vie des ménages au Niger. Une analyse descriptive de l'enquête sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture (ECVMA 2011)*. République du Niger, INS et Banque Mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/959551468291925663/pdf/867780WPOFRENC00Box385182B00PUBLIC0.pdf>

Bricas, N., Thamda, C. et Mouton, F. 2016. *L'Afrique à la conquête de son marché intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad*. Paris, AFD, collection Études de l'AFD, n°12.

Brisson, E., Emile -Geay P. et D'angelo, L. 2019. *Système d'approvisionnement et de distribution alimentaires. Étude de cas sur la ville de Niamey*. Notes Techniques n. 50. Agence française de développement.

Cancino, I E. M. 2018. «Bettering Credit Access in Niger». The Borgen Project. 16 avril 2018. <https://borgenproject.org/credit-access-in-niger/> [page web consultée le: 31/10/2022].



CILSS, CSAO, FEWS NET, OCHA, PAM, RESIMAO et UNICEF. 2006. *Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano Katsina Maradi (K2M)*. Rapport de mission conjoint. www.oecd.org/fr/csao/apropos/evenements/38490626.pdf

David-Benz, H., Sirdey, N., Deshons, A., Orbell, C. et Herlant, P. 2022. *Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics nationaux et territoriaux – Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. FAO, Union européenne et Cirad, 60p. www.fao.org/3/cb8603fr/cb8603fr.pdf

Club du Sahel et OCDE. 2021. *Transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest: implications pour les populations et les politiques*, MAP & FACTS n°4 avril 2021 www.oecd.org/fr/csao/cartes/Food-systems-Sahel-West-Africa-2021_FR.pdf

Comité Régional de Coordination de l'Élaboration du SAF. 2017. *Document cartographique du schéma d'aménagement foncier de la région de Dosso*, rapport, 174 p. Commission Européenne.

Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique). 2020. *Implication des Autorités Locales au Niger dans le Processus de Programmation de la Coopération Européenne 2021-2027*. Rapport Analytique. www.knowledge-uclga.org/IMG/pdf/niger_rapport_analytique_2020.pdf

CONCERN Worldwide. 2019. *Indice de la faim dans le monde. Étude approfondie sur la faim et la dénutrition: Niger*. www.globalhungerindex.org/pdf/fr/2019/case-study-niger.pdf

Da Corta, L., Diarra, A., Diwakar, V., Eichsteller, M., Harouna, A. et Poggi, The C. 2021. *L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger: moyens de subsistance et dynamiques de genre*. Dans: *Papiers de recherche*, pages 1 à 127. www.cairn.info/l-inclusion-de-la-jeunesse-dans-les-marches-du-tra--1000000148959-page-1.htm?contenu=article Agence Française de Développement.

Dimé, M. et Tambadia, A.N. 2020. *Étude Nationale sur le lien entre migration, environnement et changement climatique au Niger*. Bureau régional de l'IOM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. <https://rodakar.iom.int/fr/resources/etude-nationale-sur-le-lien-entre-migration-environnement-et-changement-climatique-au-niger>

FAO. 2021a. Base de données FAOSTAT. www.fao.org/faostat/fr/#home [page web consultée le: 31/10/2022].

FAO. 2021b. *Étude de cadrage du système agroalimentaire au Niger: facteurs clés et chaînes de valeur prometteuses pour améliorer la durabilité du système alimentaire*, *Projet AgrInvest- Systèmes Alimentaires*, rapport, 24p. www.fao.org/3/cb3742fr/cb3742fr.pdf

Guengant, J.P. et Banoin, M. 2004. Introduction. Mil, démographie et sécurité alimentaire au Niger. In: Bezançon G. et Pham, J. L. (sous la direction de). *Ressources génétiques des mils en Afrique de l'Ouest: diversité, conservation et valorisation*. Actes de l'atelier «Diversité, conservation et valorisation des ressources génétiques des mils», Paris (FRA), Niamey: IRD, ICRISAT, p. 15-30. (Colloques et Séminaires). https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-12/010033995.pdf

Institut national de la statistique du Niger (INS). 2020. *Tableau de Bord social*, Ministère du plan, 89p.

INS. 2019. *Agrégats et tableaux de synthèse 2015-2018. Méthodologie, principaux résultats et commentaires sur l'évolution récente de l'économie nigérienne*. Comptes économiques de la Nation, Rapport, 56 p. UEMOA. Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA (PCD-TASAN 2016-2025), 107p.

INS. 2020. *Enquête Nationale de Nutrition selon la méthodologie SMART, Niger 2020*. Niger 2020, rapport, 118 p.



INS et SAP. 2018. *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2017)*, rapport, 184 p.

INS et SAP. 2020. *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (jan-fév. 2020)*, rapport, 136 p.

INS et SAP. 2015. *Enquête Conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2014-janvier 2015)*, rapport, 118 p.

Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). 2012. *Manuel technique version 2.0, Preuves et normes pour de meilleures décisions en sécurité alimentaire*, rapport, 146 p. www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/1_IPC_Manual2_FR.pdf

Kadri, B., A., Halilou, H., H. et Karimou, I. 2019. Culture du mil [*Pennisetum glaucum* (L) R. Br] et ses contraintes à la production: une revue. *International Journal of. Biology and Chemical Sciences*. 13(1): 503-524. www.ajol.info/index.php/ijbcs/article/view/186797

Kandine, A. s.d. *Gestion décentralisée ou locale du foncier ? Le cas du Niger*. www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/gestion-decentralisee-ou-locale-du-foncier-le-cas-du-niger-par-adam-kandine.pdf

Madougou, A.M. 2020. Investigation sur la qualité du lait cru produit dans le bassin laitier de Niamey. (Niger). Thèse de Doctorat. Université de Liège. ONEP, Sahel août 2022.

Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Niger. 2021. Rapport annuel de performance 2021.

Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé du Niger et dispositif institutionnel ZLECAF. s.d. *Stratégie nationale – zone de libre-échange continentale africaine (NE-ZLECAF)*, rapport provisoire, 77 p.

Ministère du développement agricole du Niger. 2008. *Projet de Développement des Exportations et des marchés agro-sylvo-pastoraux. (PRODEX)*.

Ministère du plan du Niger et Institut national de la statistique (INS). 2017. *Direction des Enquêtes et des Recensements. 2017. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) Niger, 2017*. Rapport Final

Ministère du plan du Niger et Institut national de la statistique (INS). 2022. *Statistiques du commerce extérieur. Quatrième trimestre 2021*.

Mordor Intelligence. 2023. *Marché du millet – Croissance, tendances, impact du Covid 19 et prévisions (2022-2027)*. www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/millet-market

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Fonds de Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2019. Analyse préliminaire des risques, des vulnérabilités et des actifs de résilience dans la région du Liptako-Gourma. *Liptako-Gourma-Diagnostic-27fev_FINAL.pdf* (food-security.net)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2021. *Note de politique : Mettre la protection sociale au centre de la relance socioéconomique post-COVID-19 au Niger*. www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/ne/Note-de-politique-ProtectionSociale052021_Corr.pdf



République du Niger. 2003. *Stratégie de Développement Rural et Plan d'Action. Le Secteur Rural, principal moteur de la croissance économique.* SE/SDR- Comité Interministériel de Pilotage (CIP) de la SDR, Novembre 2003.

République du Niger. 2019. *Revue Stratégique Nationale Faim Zéro : Rapport de synthèse*, août 2019, 54p.

République du Niger. 2020a. *Rapport I. Évaluation des besoins en technologie d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de l'agriculture et des ressources en eau.* UNEP. GEF. Enda-Energie. <https://tech-action.unepccc.org/wp-content/uploads/sites/2/2020/05/rapport-ebt-adaptation-niger.pdf>

République du Niger. 2020b. *Schéma d'aménagement foncier de la région de Maradi*, rapport, 96 p. <https://duddal.org/files/original/f9f3fab2dd88a543dbe3c25084e95984a8f607d.pdf>

République du Niger. 2021. *Contribution Déterminée au niveau National.* https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN_Niger_R%C3%A9vis%C3%A9_2021.pdf

République du Niger et Ministère du plan. 2012. *Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035)*, mai 2012.

République du Niger et Ministère du plan. 2020. *Deuxième Revue sur Objectifs de Développement Durable (ODD) au Niger*, mai 2020 ; 177p.

République du Niger et Initiative 3N. 2012. *«Les Nigériens Nourrissent les Nigériens», stratégie de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de développement agricole durables, Cadre Stratégique*, avril 2012.

République du Niger et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. 2018. *Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN-2017-2025)*, novembre 2018.

République du Niger et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. 2021. *Accélérer des transformations réussies dans le développement rural pour un meilleur fonctionnement des systèmes alimentaires: Note Conceptuelle pour le Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires*, février 2021.

République du Niger, Ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, Conseil national de l'environnement pour un développement durable, HC3N et Ministère de l'agriculture et de l'élevage. 2020. *Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole SPN2A 2020-2035.* https://spn2a.org/wp-content/uploads/2020/05/AdaptAction_Niger_SPN2A_document_cadre_10042020.pdf

Réseau Billital Maroobé et partenaires. 2021. *Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ?* www.food-security.net/wp-content/uploads/2021/11/Rapport-Synthetique-Patoralisme-et-Insecurite-au-Sahel-et-en-Afrique-de-lOuest-RBM.pdf

De Sardan, J.P.O. 2006. Des pouvoirs locaux dans l'attente de la décentralisation au Niger. Dans: Fay, C., Koné, Y.F. et Quiminal C. (sous la direction de), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français.* Paris (FRA); Bamako: IRD; ISH, 407-426. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-10/010038409.pdf

Sarki, A. 2022. Le Niger fait la promotion du mil pour lutter contre l'insuffisance alimentaire. *Le 360 Afrique.* 03 mars 2022. <https://afrique.le360.ma/autres-pays/societe/2022/03/03/37190-le-niger-fait-la-promotion-du-mil-pour-lutter-contre-linsuffisance-alimentaire-37190/>

Thurlow, J. 2021. *Beyond Agriculture: Measuring Agri-Food System GDP and Employment*. Washington DC: International Food Policy Research Institute.

Tillie, P., Louhichi, K. et Gomez-Y-Paloma, S. 2019. *Impacts ex-ante de la Petite Irrigation au Niger Analyse des effets microéconomiques à l'aide d'un modèle de ménage agricole*. Joint Research Center. Union Européenne. <https://duddal.org/files/original/43a194870217f4e484435d4be7547fbf60d9a9db.pdf>

Tomalka, J., S. Lange, Röhrig, F., Gornott, C. 2021. *Profil risque climatique Niger*. PIK (Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique) sous la coordination scientifique de Christoph Gornott (PIK), publié par la GIZ (Agence allemande de coopération internationale). www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2021/02/GIZ_Climate-risk-profile-Niger_FR_final.pdf

Touré, O. 2015. *Rapport de capitalisation des modèles de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest*. Réseau Billital Maroobé.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2019. *The state of the world's children 2019. Growing well in a changing world, western and central Africa*, report, 5p. www.unicef.org/media/60846/file/SOWC-2019-WCA.pdf

United Nations Department of Economic and Social Affairs. 2021. SDG Indicators database, Department of Economic and Social Affairs, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> [page web consultée le: 31/10/2022].

Yamba, B. 2004. Les mutations des systèmes agraires et des modes d'usage des ressources naturelles dans la zone centrale du Niger. *GeoProdig, portail d'information géographique*. Revue de Géographie Alpine. De part et d'autre du Sahara. 92-1 pp. 97-110 <http://geoprodig.cnrs.fr/items/show/202052>

Remerciements

Ont contribué à ce processus et à l'élaboration de cette note: Mahaman Sani Abdou, Ichaou Aboubacar, LAWALI Mamane Nassourou (experts nationaux); T. Le Cotty, H. David-Benz, (Cirad); Mariam Sow, C. Gurkan, P. Herlant, (FAO), Tharcisse Nkunzimana (DUE Niamey) et Nicoletta Avella (UE INTPA), Luc Genot (FAO), Gervais Ntandou Bouzitou (FAO), Moussa Garba (FAO), Francesca Galiazzo (FAO), Carolina Pino (FAO).

Edition et mise en forme: Marie Jankovic; Eduardo Arenas Silvera.



